

 <p>PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE- RHÔNE-ALPES</p>		
		
		

Convention pluriannuelle d'objectifs

2020-2021-2022

- Labeaume en Musiques -

Entre :

L'État (Direction régionale des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes) représenté par Monsieur le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône, Officier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre national du Mérite,

La Région Auvergne-Rhône-Alpes représentée par Monsieur Laurent Wauquiez, Président du Conseil régional,

Le Département de l'Ardèche, représenté par le Président du Conseil départemental, Monsieur Laurent Ughetto, dûment habilité par délibération de la commission permanente en date du

La Communauté de Communes des Gorges de l'Ardèche, domiciliée 215 Route vieille du Pont d'Arc 07150 Vallon Pont d'Arc, représentée par son Président, Monsieur Max Thibon, dûment habilité par la délibération adoptée le

La Communauté de Communes Pays Beaume-Drobie, domiciliée 134 Montée de la Chastelanne, 07260 Joyeuse, représentée par son Président, Monsieur Alain Mahey, dûment habilité par la délibération adoptée le

La Communauté de Communes Val de Ligne, domiciliée, 54 avenue de la République 07110 Largentière, représentée par son Président, Monsieur Robert Vielfaure, dûment habilité par la délibération adoptée le

ensemble dénommés « **Les partenaires publics** »

d'une part,

et

Labeaume en Musiques

association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

siège social est situé à la mairie de Labeaume (adresse postale : Mas le Récatadou 07120 Labeaume)

représentée par son président : Monsieur Claude Espérandieu

Déclaration au Journal Officiel de la République Française le : 18 décembre 1996

N° SIRET : 415 163 237 00019

code APE : 9001 Z

n° RNA : W071000597

n° de licence(s) entrepreneur de spectacles : 2-1122 134 / 3-1122 135

Ci-après dénommée « **L'Association** »

d'autre part,

VU le règlement (UE) n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au *Journal officiel de l'Union européenne* du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;

VU le régime cadre exempté de notification N°SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2020 ;

VU la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 relative aux lois de finances ;

VU la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les

administrations ;

- VU** la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine ;
- VU** la loi n° 2019- du décembre 2019 de finances pour 2020 ;
- VU** le décret n° 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques ;
- VU** le décret n° 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret du 24 octobre 2018 portant nomination de Monsieur Pascal Mailhos, Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet du Rhône ;
- VU** le décret n° 2019- du décembre 2019 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2019- du décembre 2019 de finances pour 2020 ;
- VU** l'arrêté du 25 septembre 2017 modifiant l'arrêté du 26 décembre 2013 relatif au cadre de la gestion budgétaire et au contrôle budgétaire du ministère de la culture et de la communication pris en application de l'article 105 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** l'arrêté n° 2018/393 du 20 août 2018 portant subdélégation de signature aux agents de la direction régionale des affaires culturelles (compétences générales et/ou ordonnancement secondaire) ;
- VU** la circulaire du Premier ministre n° 5811/SG du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations ;
- VU** le Code général des Collectivités Territoriales ;
- VU** la délibération de la commission permanente du Conseil régional n°366 du 18 mai 2017 relative à la nouvelle politique de soutien au spectacle vivant et la délibération de l'Assemblée plénière n° 547 du 29 juin relative à la nouvelle politique de soutien à la culture et au patrimoine ;
- VU** la délibération départementale n°3.3.2 de la Commission permanente du 6 mars 2017, autorisée par l'Assemblée départementale du 19 décembre 2016, adoptant le règlement de « Soutien aux structures culturelles du territoire » ;
- VU** la délibération n° 2.3.1 de l'Assemblée départementale du 18 juin 2018 adoptant le Schéma Départemental de l'Education, des Pratiques et des Enseignements Artistiques 2018-2022 ;

PREAMBULE

Considérant les politiques de chaque collectivité partenaires de la présente convention, de soutien aux pôles culturels structurants du territoire souhaitant répondre aux enjeux suivants :

- Contribuer à l'aménagement culturel du territoire et plus particulièrement des Communautés de Communes partenaires de la convention,
- Favoriser l'inscription et la diffusion durables de ressources culturelles sur l'ensemble du département,
- Contribuer à la permanence de projets artistiques et culturels sur le territoire, en matière de diffusion, de soutien à la création, de médiation et de ressource en direction de tous les publics,
- Accompagner la structuration de pôles/lieux culturels professionnalisés,
- Participer au développement de l'emploi culturel sur le territoire,
- Soutenir l'émergence et le renouvellement artistiques et culturels,
- Favoriser l'accès à la culture pour tous,
- Contribuer à la promotion de la diversité culturelle,
- Développer la prise en compte des droits culturels, l'implication citoyenne dans la culture, et le lien social en mettant en œuvre plus spécifiquement des projets participatifs,
- Encourager l'innovation et les démarches de coopération.

:

Considérant la convention cadre entre l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, la Caf de l'Ardèche et le Réseau Canopé pour le développement artistique et culturelle en Ardèche 2018-2022 ; ces partenaires s'engagent collectivement pour permettre aux citoyens, par l'expérience sensible des pratiques, par la rencontre des lieux, des œuvres et des artistes, par les investigations, de fonder une culture artistique personnelle, de s'initier aux différents langages de l'art et de diversifier et développer leurs moyens d'expression ; à ce titre, les structures culturelles en fonction de leurs missions et de leur rayonnement territorial, constituent des ressources pour co-construire des projets avec une diversité d'acteurs (sociaux, éducatifs, touristiques...) en proposant des équipes artistiques et des professionnels de la culture prêts à s'investir dans des projets d'action culturelle,

Considérant que le projet ci-après présenté par l'Association participe de cette politique.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

TITRE I : DISPOSITIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

ARTICLE 1 : UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL DE TERRITOIRE

L'association Labeaume en Musiques met en œuvre un projet artistique et culturel sur le territoire de l'Ardèche méridionale situé à l'extrême sud-ouest de la région Auvergne Rhône-Alpes. Elle contribue depuis 1996 à l'édification d'une présence artistique pérenne au service de l'ensemble de la population. L'association place la musique et le spectacle vivant comme des éléments incontournables de l'effervescence et de l'aménagement du territoire. L'activité rayonne dans les villages de montagne et les différentes vallées qui le composent en offrant une expérience artistique dans des lieux du patrimoine bâti et naturel, secrets ou emblématiques. Se définissant comme un incubateur d'idées, de projets et de rencontres autour de la musique vivante, Labeaume en Musiques met en musique les « marqueurs » du territoire. Elle participe ainsi à construire l'identité culturelle forte du Sud Ardèche et à affirmer des valeurs d'ouverture, de partage et de créativité.

La ligne artistique de la saison musicale est axée sur la voix, sur les musiques classiques du répertoire français et sur les écritures contemporaines, tout en cultivant une ouverture aux esthétiques plurielles. Une attention particulière est portée aux formes musicales proposant une interdisciplinarité. La programmation s'articule autour des relations possibles entre artistes, œuvres et sites naturels, dans un objectif de renouvellement des figures conventionnelles du concert.

L'un des enjeux fondamentaux du projet réside dans la production et la circulation d'œuvres nouvelles sur le territoire en partenariat avec les acteurs culturels de la région.

L'activité de l'association allie une saison d'une trentaine de concerts en itinérance, des résidences artistiques et des actions culturelles menées avec les acteurs locaux.

Dès lors, un projet cohérent aux composantes artistiques, territoriales et culturelles a été identifié autour des axes suivants.

UNE SAISON MUSICALE ITINERANTE

En lien avec les collectivités et les acteurs locaux, Labeaume en Musiques organise une saison musicale d'une trentaine de concerts tout au long de l'année dans toute l'Ardèche méridionale afin de répondre aux enjeux de développement culturel et d'irrigation du territoire. La saison s'articule autour de *Quartiers de saison*, une quinzaine de représentations en itinérance entre octobre et juin et autour d'un festival d'été, une douzaine de représentation majoritairement en extérieur dans des sites naturels remarquables, à Labeaume principalement.

Reposant sur des critères qualitatifs, la programmation valorise des esthétiques plurielles et des artistes professionnels venant de tout horizon. Elle souhaite participer par cette démarche au rayonnement de l'Ardèche.

Soucieuse de ses publics, l'association s'attache à rendre les musiques vivantes accessibles à tous à travers :

- une politique tarifaire adaptée aux revenus de chacun par le biais d'
- une accessibilité géographique grâce à la venue d'artistes au cœur d'un territoire éminemment rural,
- des formats musicaux adaptés aux publics (jeunes publics, résidant en EHPAD, etc.) et à leurs spécificités : âges, horaires, contenus, durées,
- des actions culturelles menées par les artistes pour et avec la population.

DES ESTHETIQUES PLURIELLES ET CONTEMPORAINES

Le projet artistique de Labeaume en Musiques tend à valoriser des œuvres d'hier et d'aujourd'hui en accordant une place centrale aux répertoires des mélodies françaises, de la musique médiévale, renaissance, baroque, classique, romantique, moderne et contemporaine. Dans son ensemble, la saison musicale propose des œuvres en miroirs qui dépassent tout clivage stylistique afin d'établir un dialogue musical riche entre différentes esthétiques.

La programmation est ouverte sur :

- La musique d'aujourd'hui, afin de promouvoir la création et permettre la présence physique des compositeurs sur le territoire,
- Les musiques traditionnelles du monde, témoins de notre appartenance à un monde sonore pluriel et polychrome,
- Des formes artistiques transversales telles que le théâtre musical, le ciné-concert aptes à trouver de nouveaux publics, de nouveaux partenaires et de nouveaux lieux d'accueil.

L'association développe un axe majeur et lisible de programmation autour des musiques d'aujourd'hui et de leur promotion auprès de tous et plus spécifiquement de la jeunesse. Sur une saison, une trentaine d'œuvres du XXème et du XXIème siècles sont ainsi présentées aux spectateurs dans toute l'Ardèche du sud.

L'association commande et produit une moyenne de trois œuvres nouvelles par année. Ce répertoire en devenir, en expansion, éclaire mutuellement les œuvres d'hier et celles d'aujourd'hui, dans une volonté de promouvoir la création, amplifiée, quand cela est possible, par la présence physique des compositeurs aux côtés des spectateurs. En outre, elle a vocation à programmer des propositions artistiques orchestrales, théâtralisées, de grande envergure.

DES PROJETS PARTICIPATIFS AUTOUR DE LA VOIX

Universelle, porteuse de parole et de la poésie du monde, la voix est un vecteur de partage intemporel, un accès sans fard aux espaces sensibles de chacun comme de tous. Elle agit en nous comme un révélateur de nos identités intimes. Elle ne lasse pas d'étonner, d'émouvoir et de fédérer un public important et désireux d'être convié à ce partage sensationnel, sensoriel et vibratoire.

Dans ce sens, Labeaume en Musiques propose et co-construit des projets de chœurs participatifs avec différents acteurs locaux tels que la Schola Cantharel à Lablachère, le chœur Résonance à Aubenas, Chorale Graine de chœur, le chœur de l'école de musique de Vallon Pont d'Arc, permettant à chacun de devenir un « acteur-spectateur » de son expérience musicale et de nouer des liens entre artistes professionnels et amateurs. Ainsi, grâce à l'accompagnement d'artistes professionnels, choristes amateurs, individuels ou en formations constituées, spectateurs fidèles de Labeaume ou spectateurs à venir, tous seront conviés au sein d'ateliers réguliers, mis en place durant l'année, à devenir les artisans de leur propre expression artistique. La restitution de ces fresques vocales, chorales, est régulièrement présente au cœur des saisons.

L'ADEQUATION MUSIQUES ET PATRIMOINE

L'association recherche dans le cadre de ses activités de création et de diffusion la construction de relations singulières entre les artistes, les œuvres, le patrimoine et les spectateurs qui tendent à renouveler et à faciliter la relation à l'art vivant pour tous en s'éloignant des codes plus conventionnels des concerts classiques. Pendant le festival, la programmation se déroule dans des sites naturels remarquables dans une volonté de respect environnemental : rivière, théâtre de verdure, grottes, etc. Les artistes en résidence sont amenés à concevoir des parcours musicaux

« in situ » incluant des créations et du répertoire contemporain en collaboration avec les acteurs du patrimoine naturel et bâti du territoire. Ces liens ouvrent les projets et d'action qui questionne notamment les relations entre l'individu, s sur une dynamique d'échange

Les productions artistiques a-cappella, assez souples techniquement, sont particulièrement propices à la construction de nouvelles relations entre les populations et leurs environnements naturels et architecturaux.

LES RESIDENCES D'ARTISTES

Chaque saison, en résonance avec l'ensemble de la programmation, l'association accueille un compositeur et un ensemble musical en résidence afin de créer des œuvres nouvelles, de diffuser des programmes originaux et de développer des actions artistiques avec et pour la population. Entre 2020 et 2022, elle accueillera notamment le collectif Color Voices, l'ensemble Tarentule, Fabrice Boulanger, et, Orphéon-la cie vocale dirigée par Philippe Forget sera l'ensemble associé sur toute la durée de la présente convention. En outre, des chefs de chœurs, des metteurs en scène seront associés aux activités de la saison comme Mathieu Lebot-Morin en 2021.

Les artistes invités s'attachent à s'inspirer des composantes du territoire – Habitants, Culture, Préhistoire et Histoire, Paysages, etc. – pour en offrir leurs interprétations et bâtir des projets collectifs en collaboration avec les acteurs du territoire.

Ces actions artistiques s'étendent de la sensibilisation aux œuvres du patrimoine musical et aux écritures contemporaines à la rencontre privilégiée avec des artistes ; de la mise en œuvre d'ateliers entre les artistes et la population à la réalisation de projets musicaux avec des musiciens amateurs.

La présence d'artistes professionnels renouvelle le regard porté sur différentes thématiques et réalités propres à un territoire et à ses publics. Ils offrent une acuité et une perception neuves ouvrant sur des explorations artistiques et des expressions à la fois innovantes et sensibles.

Le projet de Labeaume en Musiques consiste ainsi à placer, au cœur de tous les patrimoines humains, naturels ou architecturaux du territoire, un faisceau de lectures artistiques par le biais de résidences d'artistes et d'une politique volontaire d'action culturelle concrète et créative.

Labeaume en Musiques accueille des projets musicaux professionnels portés par des artistes ou des ensembles, émergents ou confirmés, avec lesquels se partage un socle de valeurs et d'esthétiques communes. Chaque résidence suit un canevas défini avec les artistes qui s'inscrit dans des enjeux complémentaires de diffusion, de création et d'actions culturelles. Dans la mesure du possible, les ensembles en résidence se produisent tout au long d'une saison lors d'au minimum trois concerts. Le compositeur en résidence est invité sur deux saisons.

LES ACTIONS CULTURELLES

Les actions culturelles agissent comme une courroie de transmission entre les publics et la dynamique de Labeaume en Musiques. Elles permettent de créer des situations de rencontres, de susciter des curiosités, de donner des clefs de lectures, et de générer des envies.

Complètement intégrées à la saison musicale, Labeaume en Musiques conçoit et met en œuvre des actions spécifiques avec les artistes en résidence auprès de différents publics dans le cadre notamment d'appels à projets ou de conventions territoriales d'éducation artistique et culturelle (CTEAC).

Qu'il s'agisse d'ateliers d'écoute et de création musicale, de concerts pédagogiques ou de pratique musicale avec des professionnels, tous les moyens sont explorés afin de proposer au plus grand nombre un accès à l'art et aux artistes. Des projets vocaux participatifs avec les chorales d'amateurs ont une place privilégiée chaque saison.

Ces actions sont conçues, co-construites, financées et mises en place en collaboration avec les acteurs du territoire (Collectivités, établissements médico-sociaux, établissement scolaires, écoles de musiques et conservatoire, chorales d'amateurs, associations socio-culturelles, artistes, théâtre, festivals, musées, sites naturels, etc.). La structure travaille spécifiquement en coopération territoriale avec les communautés de communes dans le cadre des conventions CTEAC et elle s'inscrit également dans les dispositifs Culture et Santé, Culture e(s)t lien social, Itinérances, le grand plan choral, etc. Les hôpitaux de Vallon Pont d'Arc et de Chambonas-Valgorge-Joyeuse sont les deux partenaires principaux des actions menées en EHPAD. L'association travaille plus particulièrement avec les écoles situées dans les intercommunalités partenaires.

UN MAILLAGE DE COLLABORATIONS

Le projet de Labeaume en Musiques tient sa légitimité d'un esprit particulier conjuguant qualité et proximité. Pour réaliser et implanter de manière pérenne ses activités, l'association se positionne dans une dynamique partenariale au niveau local et régional.

Ces caractéristiques offrent dès lors une capacité de mutualisation vers d'autres acteurs et structures de la vie culturelle et d'expertise dans le domaine artistique et plus particulièrement dans le domaine musical. Loin de proposer la simple animation des lieux de culture ardéchois, Labeaume en Musiques souhaite en donner une vision renouvelée et développée. Entre 2020 et 2022, l'association travaillera avec le Grand site d'Orgnac et la Cité de la préhistoire, avec l'association Sur le Sentier des Lauzes, le festival Cordes en ballade, Chemins & Dolmens, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, le théâtre des Quinconces à Vals les Bains, le Vesseaux Mère, etc.

Un rapprochement vers les écoles de musique est notamment envisagé de manière soutenue pour monter des actions communes (Ecole musique vivantes de Joyeuse, école de musique et chorale de Vallon Pont d'Arc, etc.). En 2020, la structure monte un premier concours de musique de chambre du Vivarais en collaboration avec le conservatoire de Privas et le festival Cordes en Ballade.

Les projets menés par les artistes en résidence sont co-bâtiés avec des partenaires et des structures variés : collectivités, établissements médicaux-sociaux, établissements scolaires, cinémas, chœurs d'amateurs, associations socio-culturelles, etc.

Labeaume en musiques développe des collaborations avec des institutions nationales et des structures musicales de la région et au niveau nationale (Opéra de Lyon, Orchestre National de Lyon, Opéra de Limoges, Comédie de Valence, Maison de la Danse, festivals, Hospices civiles de Lyon, etc.).

ARTICLE 2 : Responsabilité artistique

La présente convention est conclue sous la condition que la responsabilité artistique de l'association soit assurée par Philippe Forget.

TITRE II : DISPOSITIONS FINANCIERES ET REGLEMENTAIRES**ARTICLE 1 : Objet de la convention**

Par la présente convention, **L'Association** s'engage **à son initiative et sous sa responsabilité**, à réaliser l'ensemble des actions dont le contenu est joint en annexe I, et à mettre en œuvre, à cette fin, tous les moyens nécessaires à sa bonne exécution.

Pour leur part, **les partenaires publics** s'engagent, sous réserve de l'inscription des crédits dans la loi de finances et les budgets des collectivités, à soutenir financièrement **L'Association** pour ses activités mentionnées au titre I du présent document, à l'exception des financements imputables sur **la section d'investissement**.

ARTICLE 2 : Durée de la convention

La convention est conclue pour une durée de 3 années couvrant la période 2020-2022. Elle sera valide jusqu'au 31 décembre 2022.

ARTICLE 3 : Conditions de détermination du coût du projet

3.1 Le coût total prévisionnel du projet sur la durée de la convention est évalué à 1 252 056 € conformément aux budgets prévisionnels joints en annexe II et aux règles définies à l'article 3.3 ci-dessous. Les montants des subventions des partenaires cosignataires de la convention sont indiqués à titre prévisionnel et seront définis annuellement selon les conditions définies à l'article 4.

3.2 Les coûts annuels prévisionnels éligibles du projet sont fixés en annexe II à la présente convention ; ils prennent en compte tous les produits et recettes affectés au projet.

3.3 Les coûts qui peuvent être pris en considération comprennent tous les coûts occasionnés par la mise en œuvre du projet et notamment tous les coûts directement liés à la mise en œuvre du projet, qui :

- respectent les conditions des paragraphes 4 et 5 de l'article 53 du règlement (UE) n°651/2014 ;
- sont liés à l'objet du projet et sont évalués en annexe II ;
- sont nécessaires à la réalisation du projet ;
- sont raisonnables selon le principe de bonne gestion ;
- sont engendrés pendant le temps de la réalisation du projet ;
- sont dépensés par le bénéficiaire ;
- sont identifiables et contrôlables.

3.4 Lors de la mise en œuvre du projet, **L'Association** peut procéder à une adaptation à la hausse ou à la baisse de ses budgets prévisionnels à la condition que cette adaptation n'affecte pas la réalisation du projet et qu'elle ne soit pas substantielle au regard du coût total estimé visé à l'article 3.1.

L'Association notifie ces modifications **aux partenaires publics** par écrit dès qu'elle peut les évaluer et en tout état de cause avant le 1^{er} juillet de l'année en cours.

Le versement du solde annuel de la subvention tel qu'il est prévu dans les conventions bilatérales détaillées ci-après ne pourra intervenir qu'après acceptation expresse par les **partenaires publics** de ces modifications.

3.5 Le financement public prend en compte, le cas échéant, un excédent raisonnable, constaté dans le compte-rendu financier prévu à l'article 6. Cet excédent ne peut être supérieur à 15 % du total des coûts annuels éligibles du projet effectivement supportés.

ARTICLE 4 : Montant et conditions d'attribution de la subvention

4.1. Pour l'Etat

La détermination et les modalités des versements des subventions de l'Etat à la structure pour la réalisation de son projet artistique sont fixées dans des conventions bilatérales passées entre la structure et l'Etat.

Il est précisé qu'au titre du règlement (UE) de la commission du 17 juin 2014 visé, l'Etat contribue financièrement au projet visé à l'article 1 du titre II de la présente convention.

La contribution de l'Etat prendra la forme d'une subvention. L'Etat n'en attend aucune contrepartie directe.

Les subventions de l'Etat ne sont applicables que sous réserve du respect des conditions cumulatives suivantes :

- Le dépôt d'un dossier de demande de subvention composé du formulaire CERFA en vigueur, avant le 30 octobre de l'année précédente ;
- L'inscription des crédits en loi de finances pour l'Etat ;
- Le respect par L'Association des obligations mentionnées aux articles 1 du Titre II, 6 à 10 sans préjudice de l'application de l'article 14 ;
- La vérification par l'Etat que le montant de la subvention n'excède pas le coût du projet, conformément à l'article 12, sans préjudice de l'article 3.4.

4.2. Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le soutien de la Région aux activités de l'Association telles que définies à l'article 1 du titre II se concrétisera sous réserve du dépôt préalable, d'un dossier complet de demande de subvention avant la fin de l'année précédente et de l'inscription au budget des crédits correspondants, par une subvention votée annuellement en Commission permanente du Conseil régional.

La subvention accordée fera l'objet d'un acte attributif de subvention précisant notamment les conditions de mandatement, les délais de validité et les conditions de la restitution éventuelle de la subvention. La Région n'attend aucune contrepartie directe de cette subvention.

Le dossier de demande de subvention devra comprendre :

Sur le plan administratif :

- Les derniers statuts en vigueur ou une attestation certifiant que les statuts déjà remis n'ont pas été modifiés
- La composition des organes de décision
- SIRET – le régime de TVA – le RIB
- Le compte de résultat et le bilan certifié par le commissaire au compte de l'année N-2, s'il n'a pas déjà été remis
- Le cas échéant, le rapport du commissaire aux comptes pour l'année N-2, s'il n'a pas été remis.

Sur le plan de l'instruction :

- Le compte rendu financier et bilan d'activité provisoire de l'année précédente (N-1)
- Le budget prévisionnel pour l'année, objet de la demande (N)
- Le programme prévisionnel des actions pour l'année N

4.3. Pour le Département de l'Ardèche

Le montant de la subvention est arrêté annuellement par délibération de l'Assemblée départementale lors du vote du budget primitif. A titre indicatif, pour l'année 2020, ce montant a été fixé à 47 000€.

L'association adressera avant le 30 novembre, une demande de subvention annuelle comprenant les pièces suivantes :

- Courrier adressé au Président du Conseil Départemental sollicitant l'intervention

- départementale, signé par le représentant de la structure
- descriptif de l'activité pour l'année à venir, en déclinaison s'inscrivant dans les objectifs, enjeux et critères du règlement culturel du territoire
 - budget prévisionnel à jour de l'exercice en cours
 - budget prévisionnel de l'exercice à venir, équilibré en dépenses et recettes faisant apparaître l'ensemble des cofinancements publics et privés (hors dépenses d'investissement)
 - procès-verbal de l'organe ayant délibéré pour solliciter l'aide du Département
 - attestation sur l'honneur précisant que la structure est en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur (sociale, fiscale, propriété intellectuelle...)
 - le formulaire annexe transmis par la direction de la culture du Département

Les pièces administratives sont à joindre en cas de modification (statuts, SIRET, RIB, récépissé de déclaration en Préfecture, situation au regard de la TVA, licences d'entrepreneur de spectacle).

4.4 Pour la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Le montant de la subvention est fixé annuellement par délibération du Conseil Communautaire sous réserve du vote des crédits correspondants au budget.

La demande de subvention devra être envoyée à la Communauté de Communes avant le 31 janvier de l'année, accompagnée d'un dossier justificatif comprenant :

- Le projet culturel de l'année à venir
- Le budget prévisionnel de l'exercice à venir
- Le bilan financier de l'année précédente
- Le bilan d'activité détaillé de l'année écoulée

4.5 Pour la Communauté de communes du Pays Beaume - Drobie

Le montant de la subvention est fixé chaque année sur la période 2020-2022, par délibération du Conseil Communautaire.

Une demande de subvention sera à adresser par l'association à la communauté de communes avant le 31 janvier de l'année pour laquelle la subvention est sollicitée. La demande sera accompagnée à minima :

- d'une lettre de demande d'accompagnement adressée au Président de la communauté de communes ;
- du budget prévisionnel intégrant le financement sollicité et l'ensemble des autres financements sollicités ;

Avant le 31 décembre de l'année, l'association adressera un bilan d'activité détaillé ainsi qu'un bilan comptable retraçant les opérations financières.

4.6. Pour la communauté de communes Val de Ligne

Le montant de la subvention est arrêté annuellement par délibération du Conseil communautaire lors du vote du budget en avril.

L'association adressera avant le 31 janvier, une demande de subvention annuelle comprenant les pièces suivantes :

- un courrier adressé au Président de la communauté de communes sollicitant l'intervention de la collectivité, signé par le représentant de la structure ;
- le descriptif de l'activité pour l'année à venir s'inscrivant dans les objectifs et enjeux du territoire ;
- le budget prévisionnel à jour de l'exercice en cours ;

- le budget prévisionnel de l'exercice à venir, équilibré en dépenses et recettes (hors dépenses d'investissement) ;
- le procès-verbal de l'organe ayant délibéré pour solliciter l'aide de la communauté de communes ;
- l'attestation sur l'honneur précisant que la structure est en situation régulière à l'égard de la réglementation en vigueur (sociale, fiscale, propriété intellectuelle, etc.).

Les pièces administratives sont à joindre en cas de modification (statuts, SIRET, RIB, récépissé de déclaration en Préfecture, situation au regard de la TVA, licences d'entrepreneur de spectacle).

ARTICLE 5 : Modalités de versement de la subvention

5.1. Pour l'Etat

Les modalités des versements des subventions de l'Etat à la structure pour la réalisation de son projet artistique sont fixées dans des conventions bilatérales passées entre la structure et l'Etat.

5.2. Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Le versement de la subvention annuelle de la Région sera alors affecté sur demande écrite du bénéficiaire selon les modalités prévues dans l'acte attributif et conformes au règlement budgétaire et administratif applicable à la date de notification.

Toute subvention est versée de compte à compte et exclusivement à L'Association Labeaume en musiques qui ne peut les reverser en tout ou partie à un tiers.

Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le comptable assignataire est le comptable régional.

5.3. Pour le Département de l'Ardèche

Le versement de la subvention par le Département se fera par mandat administratif selon les modalités suivantes :

- Une avance a posteriori du vote du Budget primitif et au plus tard le 31 mars de chaque année de 70 % du montant voté,
- Le solde fin octobre, après examen des bilans d'activité et financiers de l'année précédente et analyse de l'activité en cours.

5.4. Pour la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche

Le versement de la subvention s'effectuera en deux fois :

- Un acompte correspondant à la partie de la subvention allouée au festival d'été pourra être demandée dès le mois de juin.
- Le solde sera, quant à lui versé en fin d'année, suite à la validation par les élus du programme culturel et des projets proposés dans le cadre de sa saison et sur présentation par l'association du bilan d'activité et du compte de résultats de l'année précédente.

5.5. Pour la Communauté de communes Pays Beaume-Drobie

Le versement de la subvention se fera sur la base suivante :

- 60 % lors de la décision d'attribution de la subvention annuelle ;
- 40 % (solde) après examen des éléments de bilan annuel.

5.6. Pour la communauté de communes Val de Ligne

Le versement de la subvention annuelle de la Communauté de communes se fera par mandat administratif et pleinement dès réception et vérification des bilans d'activité et comptable détaillés et d'un RIB composant l'appel à versement adressé au plus tard le 1^{er} décembre.

Les contributions financières sont créditées au compte de la Comptaables en vigueur. Les versements seront effectués sur le compte de l'association :

Banque : Crédit Mutuel

Code établissement	Code guichet	Numéro compte	Clé RIB	Domiciliation
10278	08911	00020803201	69	CCM AUBENAS

ARTICLE 6 : Justificatifs

L'Association s'engage à fournir chaque année aux **partenaires publics** :

- un rapport d'activité de l'année écoulée,
- le programme d'activité de l'année en cours,
- le budget prévisionnel de L'Association,
- le compte rendu financier accompagné des comptes annuels de l'année précédente (le compte de résultat, le bilan, l'annexe),
- le rapport du commissaire aux comptes s'il y a lieu,
- tout autre document que **les partenaires publics** jugeront utile de demander.

ARTICLE 7 : Obligations comptables

L'Association est tenue d'établir ses comptes annuels conformément au règlement n° 99-01 du 16 février 1999 du Comité de réglementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations homologué par l'arrêté du 8 avril 1999 (JO n° 103 du 4 mai 1999 page 6647).

A partir d'un total de 153 000 euros de subventions publiques annuelle, **L'Association** s'engage à désigner un commissaire aux comptes inscrit auprès de la cour d'appel dans le ressort de laquelle est situé le siège social de **L'Association**. Elle devra faire connaître le nom de ce commissaire aux comptes à la Direction régionale des affaires culturelles dans un délai de trois mois suivant la signature de la présente convention. **L'Association** qui est soumise à l'obligation légale de faire procéder au contrôle par un commissaire aux comptes ou qui fait appel volontairement à un contrôle exercé par un commissaire aux comptes, s'engage à transmettre aux **partenaires publics** tout rapport produit par celui-ci dans les délais utiles.

ARTICLE 8 : Obligations sociales et fiscales

L'Association s'engage à respecter toutes les obligations à l'égard des organismes sociaux et fiscaux et les dispositions législatives et réglementaires concernant le personnel, notamment en matière salariale, par référence aux conventions collectives en vigueur.

ARTICLE 9 : Autres engagements

L'Association doit :

- Communiquer sans délai aux partenaires publics copie des déclarations mentionnées aux articles 3, 6 et 13-1 du décret du 16 août 1901 portant réglementation d'administration publique pour l'exécution de la loi du 01 juillet 1901 relative au contrat d'association ou informer l'administration de toute nouvelle déclaration enregistrée dans le RNA (Répertoire national des associations) ;
- Fournir le relevé d'identité bancaire en cas de changement de domiciliation bancaire ;

- Mentionner les aides reçues et faire figurer de manière lisible les logos des partenaires publics selon les règles définies par la charte graphique, sur internet...) produits dans le cadre de la présente convention. En cas de mention typographique, il est possible d'ajouter la mention "*Avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes*". L'association s'engage en outre à mentionner le soutien du ministère de la culture, et de la Région dans leurs relations avec les médias et les partenaires professionnels ;

- Pour la Région, l'Association s'engage à faire figurer de manière lisible le soutien de la Région selon les règles définies par la charte graphique sur tous les supports (papier, internet...) produits dans le cadre de la présente convention. Les modalités concrètes (logo, autocollant, mention, plaque, panneau...) seront précisées dans la convention attributive de subvention chaque année.

L'Association s'engage également à faire connaître et mentionner ces participations dans ses relations avec les médias. L'Association fournira aux partenaires publics et à leur demande, en conformité avec les dispositifs du Code de la propriété intellectuelle, tous les documents utiles à la réalisation de support de communication ou de manifestations destinées à la promotion des actions.

Le non-respect de ces obligations générales et des obligations spécifiques mentionnées dans la convention attributive de subvention pourra entraîner la résiliation de la présente convention dans les conditions prévues à l'article 15.

Pour le Département, l'insertion du logotype ou toute autre référence, devra se faire en conformité avec la charte de communication "Valorisons nos partenariats" produite par la Direction de la communication et transmise par les services du Département.

- Entrer dans un processus de développement durable, respectueux des bonnes pratiques envers les droits de l'Homme, les droits du travail et l'environnement. L'objectif est de réduire les risques pour la santé et la sécurité, de promouvoir l'innovation sociale, de préserver l'énergie et les ressources naturelles, de sensibiliser les parties prenantes des associations aux questions écologiques et de les mobiliser sur des pratiques innovantes. Elle devra également porter une attention particulière aux actions mises en œuvre en direction des publics handicapés.
- Lutter contre les discriminations femmes/hommes par une plus grande vigilance sur la répartition des moyens, la programmation et la gestion interne (partage des responsabilités, rémunérations...) en réponse à la feuille de route du ministère de la culture et de la communication 2013/2014 fixant les objectifs égalitaires dans les arts et la culture ;
- Prendre en compte la prévention des risques professionnels, notamment par l'utilisation du document unique d'évaluation des risques (DUER) et l'organisation de visites médicales pour le personnel qu'elle emploie. Dans ce cadre il est rappelé que les employeurs sont tenus à une obligation de résultat en matière de sécurité et de santé au travail ;
- Répondre aux enquêtes menées par les partenaires publics, notamment avec l'appui d'agence, en particulier Auvergne-Rhône-Alpes spectacle vivant.

En cas de modification des conditions d'exécution et de retard pris dans l'exécution de la présente convention par **l'Association**, cette dernière doit en informer **les partenaires publics** sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 10 : Sanctions

En cas de non-exécution, de retard significatif ou de modification substantielle des conditions d'exécution de la convention par **l'Association** sans l'accord écrit **des partenaires publics**, ces derniers peuvent exiger le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, diminuer ou suspendre le montant de la subvention, après examen des justificatifs présentés par **l'Association** et avoir entendu préalablement ses représentants. **Les**

partenaires publics doivent en informer **l'Association** par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 11 : Évaluation et comité de suivi

L'évaluation porte notamment sur la conformité des résultats à l'objet mentionné au titre I et sur l'impact du programme d'activité au regard de l'intérêt général.

Un comité de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la convention est constitué, réunissant les représentants des différents partenaires et de **l'Association**. Il se réunira au moins une fois par an à l'initiative de **l'Association**, afin d'étudier les comptes rendus d'activité et financiers fournis.

L'Association s'engage à fournir, au moins six mois avant le terme de la convention, un bilan d'ensemble, qualitatif et quantitatif, de la mise en œuvre du projet dans les conditions précisées en annexe II de la présente convention. L'annexe III précise les indicateurs qui feront l'objet d'une évaluation.

ARTICLE 12 : Contrôle des partenaires publics

Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur place peut éventuellement être réalisé par **les partenaires publics**, en vue de vérifier l'exactitude des comptes rendus financiers transmis.

L'Association s'engage à faciliter, à tout moment le contrôle par **les partenaires publics** de l'application de la convention notamment par l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile.

Les partenaires publics contrôlent annuellement et à l'issue de la convention que la subvention n'excède pas le coût de la mise en œuvre du projet. Ils peuvent exiger le remboursement de la partie de la subvention supérieure au total annuel des coûts éligibles du projet augmentés d'un excédent raisonnable prévu par l'article 3.5, dans la limite du montant prévu à l'article 3.5 ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

ARTICLE 13 : Conditions de renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 11 et au contrôle de l'article 12.

ARTICLE 14 : Procédures modificatives

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires signataires. Ces avenants feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions qui la régissent.

La demande de modification de la présente convention doit être faite par courrier précisant l'objet de la modification. Les modifications demandées ne peuvent en aucun cas remettre en cause les objectifs généraux définis dans le titre I de la présente convention.

ARTICLE 15 : Résiliation de la convention

En cas de non-respect par l'une des parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles.

La convention pourra, avant son expiration, être résiliée de plein droit par la Région, par

notification écrite, en cas de force majeure ou pour tout motif d'intérêt général.

ARTICLE 16 : Annexes

Les annexes I, II et III font partie intégrante de la présente convention :

- annexe I : Programme d'activités 2020-2021-2022 ;
- annexe II : Budgets prévisionnels globaux de la structure, précisant les montants affectés au programme d'activités ;
- annexe III : Indicateurs.

ARTICLE 17 : Règlement des litiges - recours

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif compétent.

Fait à _____, le _____ en sept exemplaires originaux
(ne pas compléter la date et le lieu)

Pour l'Etat,
Le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet du Rhône

Pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Le Président du Conseil régional

Pour le Département de l'Ardèche,
Le Président du Conseil départemental

Pour la Communauté de communes des
Gorges de l'Ardèche,
Le Président du Conseil communautaire

Pour la Communauté de communes Pays
Beaume-Drobie,
Le Président du Conseil communautaire

Pour la communauté de communes Val de
Ligne
Le Président du Conseil communautaire

Pour l'Association,
Le(la) Président(e)

Le/la directeur(rice)

ANNEXE

Envoyé en préfecture le 27/04/2020
Reçu en préfecture le 27/04/2020
Affiché le 2020-2021-2022
ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR

Envoyé en préfecture le 27/04/2020

Reçu en préfecture le 27/04/2020

Affiché le

SLOW

ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR

LABEAUME en MUSIQUES

PROJET 2019-20

UNE SAISON MUSICALE ITINERANTE EN ARDECHE MERIDIONALE

Labeaume en Musiques
Mas le Récatadou, Saint-Genest
07120 Labeaume
contact@labeaume-festival.org
04 75 39 79 86
www.labeaume-festival.org



ardèche
LE DEPARTEMENT



SPEDIDAM

Adami



Groupama



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

**GORGES DE
L'ARDECHE**
L'INTERCO

sacem

FCM
LE PAYSAN EST EN
CREATION MUSICALE



audiance

inhoux

SUMMAIRE

Partie 1. LE PROJET ARTISTIQUE : UNE SAISON MUSICALE ITINERANTE	p. 3
Partie 2. LA SAISON MUSICALE : LES QUARTIERS DE SAISON / LE FESTIVAL	p. 6
I. LES QUARTIERS DE SAISON 1. Edito « Le Ballon rouge » 2. La programmation des Quartiers de Saison 2019-20	
II. LE FESTIVAL 1. La programmation prévisionnelle de la 24 ^{ème} édition du festival	
Partie 3. LES QUARTIERS LIBRES : LES RESIDENCES D'ARTISTES / LES ACTIONS CULTURELLES	p. 14
I. LES RESIDENCES D'ARTISTES / LA CREATION 1. Les artistes accueillis en résidence en 2019-20 2. Les musiques des créateurs d'aujourd'hui	
II. LES ACTIONS CULTURELLES 1. Les propos d'avant concert 2. Les concerts pédagogiques 3. Les rencontres et ateliers pédagogiques 4. Co-organisation d'un concours de musique de chambre 5. Un projet Labeaume aux chœurs 6. Appel à projet « Itinérances », Département de l'Ardèche 7. Appel à projet « Education Artistique et Culturelle », Communauté de Communes du Pays Beaume-Drobie 8. Appel à projet « Culture et Santé », Auvergne Rhône Alpes / « Culture e(s)t lien social », Département de l'Ardèche	
Partie 4. LES PERSPECTIVES 2020-21 et 2021-22	p. 27

Partie I.

LE PROJET ARTISTIQUE : UNE SAISON MUSICALE ITINERANTE

Un projet artistique et culturel de territoire

L'association Labeaume en Musiques met en œuvre un projet artistique et culturel sur le territoire de l'Ardèche méridionale situé à l'extrême sud-ouest de la région Auvergne Rhône-Alpes. Elle contribue depuis 1996 à l'édification d'une présence artistique pérenne au service de l'ensemble de la population. L'association place la musique et le spectacle vivant comme des éléments incontournables de l'effervescence et de l'aménagement du territoire. L'activité rayonne dans les villages de montagne, dans les différentes vallées qui le composent en offrant une expérience artistique dans des lieux multiples du patrimoine bâti et naturel, secrets ou emblématiques. Sur la période de 2017 à 2022, Philippe Forget a été choisi comme conseiller artistique en charge de la programmation des projets et des spectacles. Sophie Scellier est la directrice de l'association depuis avril 2019. Avec les salariés, le conseil d'administration renforcé et la soixantaine de bénévoles, ils conçoivent et mettent en œuvre un projet à destination de tous qui allie sur le territoire :

- Une diffusion décentralisée régulière = des concerts d'octobre à août
- Un répertoire axé sur les musiques savantes et la voix, ouvert aux esthétiques et aux formes plurielles
- Une présence forte des artistes = des résidences organisées en partenariat avec les acteurs locaux
- Des créations, des enregistrements réalisés en Ardèche
- Une promotion des compositeurs et des œuvres d'aujourd'hui
- Des actions culturelles pour et avec la population et les publics spécifiques = sensibilisation aux œuvres du patrimoine musical universel et aux écritures contemporaines, ateliers et créations dans les EHPAD, les écoles, etc
- Des actions spécifiques en direction des chorales d'amateurs = créations, participation à des concerts, ateliers
- Des actions spécifiques en direction de la jeunesse = des concerts pendant et hors temps scolaire, des ateliers, des programmes spécifiques, des tarifs préférentiels
- Une expérience singulière de la musique = des lieux multiples des patrimoines naturels et bâtis

Trois temps forts jalonnent la saison : Les Quartiers de Saison d'octobre à juin, le Festival entre mi-juillet et mi-août, les Quartiers Libres de septembre à août.

En 2018-19 ce sont plus de 13 505 personnes qui ont participé aux activités dont plus de 80% d'Ardéchois.

Un axe majeur : la Voix

L'un des axes fondamentaux du projet artistique s'articule autour de la voix et les pratiques vocales.

Universelle, porteuse de parole et de la poésie du monde, la voix est un vecteur de partage intemporel, un accès sans fard aux espaces sensibles de chacun comme de tous. Elle agit en nous comme un révélateur de nos identités intimes. Elle ne laisse pas d'étonner, d'émouvoir et de fédérer un public important et désireux d'être convié à ce partage sensationnel, sensoriel et vibratoire.

Dans ce sens, des projets de chœurs participatifs appelés « Labeaume aux Chœurs » proposent de nouer des liens entre artistes professionnels et amateurs et permettent aux différents publics de devenir un « acteur-spectateur » de son expérience musicale.

Des esthétiques et des formes plurielles

Le projet artistique de Labeaume en Musiques tend à valoriser des œuvres d’hier et d’aujourd’hui en accordant une place centrale aux répertoires de musique classique, romantique, moderne et contemporaine et privilégie la diffusion des répertoires dévolus à la mélodie française.

La programmation est ouverte sur :

- La musique d’aujourd’hui, afin de promouvoir la création et permettre la présence physique des compositeurs aux côtés du public
- Les musiques traditionnelles du monde, témoins de notre appartenance à un monde sonore pluriel et polychrome
- Des formes artistiques transversales tel que le théâtre musical, le ciné-concert, aptes à trouver de nouveaux publics, de nouveaux partenaires et de nouveaux lieux d’accueil.

La majorité des concerts présente un programme original imaginé entre les artistes et le conseiller artistique de Labeaume en Musiques. La saison musicale propose un ensemble d’œuvres qui se répondent en miroirs afin d’établir un dialogue musical riche entre différentes esthétiques.

L’adéquation « musiques & patrimoines »

Participant à leur notoriété, les concerts de Labeaume en Musiques se découvrent dans un cadre intimiste, dans des écrans naturels ou des sites architecturaux de caractère. Entre falaises et amphithéâtres de pierre, clairières de chênes verts, méandres des rivières, églises, châteaux et chapelles. L’équilibre entre « musiques et patrimoines » participe à créer des conditions d’écoute et de rencontre singulières avec les œuvres en s’éloignant des critères plus conventionnels des auditoriums ou des théâtres.

Un maillage de collaborations

Le projet de Labeaume en Musiques tient sa légitimité d’un esprit particulier conjuguant qualité et proximité. Ces caractéristiques offrent une capacité de mutualisation vers d’autres acteurs et structures de la vie culturelle et d’expertise dans le domaine artistique plus particulièrement dans le domaine musical. L’association met en œuvre des partenariats avec des établissements du secteur médico-social, de l’enseignement, avec des associations du maillage local.

Loin de proposer une simple animation du territoire ardéchois, Labeaume en Musiques souhaite en donner une vision renouvelée et développée.

Il importe donc qu’au-delà de simples propositions musicales, un véritable et constant principe d’échange et de discussion puisse avoir lieu entre l’ensemble des partenaires de Labeaume en Musiques (Communautés de Communes et bassins de populations, conseils paroissiaux liés à la vie et à l’occupation des églises et chapelles, etc) et le conseiller artistique de la structure ainsi que sa directrice.

Œuvrant conjointement pour la promotion de la musique vivante et du patrimoine bâti et naturel, Labeaume en Musiques chemine vers une reconnaissance élargie à travers l’obtention d’un label spécifique situant l’identité de son territoire, son projet et son action au cœur de la dynamique culturelle régionale.

Les chiffres clés de la saison 2019-20

Les Quartiers de Saison 2019-20 :

- 7 ensembles musicaux (40 artistes)
- 12 communes
- 13 concerts dont :
 - 2 représentations pour les scolaires
 - 1 création (commandes LEM)

Le Festival 2020 (prévisionnel) :

- 6 ensembles musicaux (56 artistes)
- 5 sites de concert
- 12 concerts dont :
 - 2 créations (commande LEM)

Les Résidences 2019-20 :

- 2 compositeurs / création de 3 œuvres
- 3 ensembles sur différentes actions des Quartiers Libres

Les actions culturelles 2019-20 :

- 11 propos d'avant concert
- 2 concerts pédagogiques pour les scolaires
- deux ateliers vocaux dans 3 classes de collège (dossier unique)
- 1 projet Culture et Santé / Culture e(s)t lien social dont :
 - une présence artistique régulière
 - des ateliers intergénérationnels scolaires/résidents d'EHPAD
 - un concert-restitution
 - un film du projet
 - 4 projections du film
- 1 projet convention EAC dont :
 - une présence artistique régulière
 - des ateliers dans 4 écoles, des rencontres avec un chœur d'enfant, une école de musique
 - des ateliers avec un chœur d'amateurs, concert commun
 - une restitution
- 1 projet Nature et Polyphonie dont :
 - ateliers avec des chorales d'amateurs et ouverts à tous
 - préparation de chants participatifs pour le festival 2020
 - concerts-parcours dans des sites naturels d'exception
 - deux tables rondes
- 1 projet Labeaume aux chœurs dont :
 - Atelier avec des chorales d'amateurs et ouvert à tous
 - Préparation de chants participatifs pour le festival 2020

Partie 2.

LA SAISON MUSICALE : LES QUARTIERS DE SAISON / LE FESTIVAL



Une scène itinérante d'importance régionale en milieu rural

La saison musicale de Labeaume en Musiques offre une trentaine de concerts tout au long de l'année répondant aux enjeux de développement culturel et d'irrigation du territoire de l'Ardèche Méridionale.

Soucieuse de ses publics, l'association a à cœur de rendre les musiques vivantes accessibles à tous à travers :

- des lieux de concerts emblématiques, en extérieur, rompant avec les codes conventionnels de la musique classique et dans des lieux de patrimoine
- une décentralisation et une mobilité des œuvres et des artistes
- une politique tarifaire adaptée aux revenus et à la situation de chacun par le biais d'aides publiques et privées (gratuité pour les moins de 12 ans / tarifs famille & groupes / tarifs réduits pour les moins de 29 ans, bénéficiaires des minima sociaux, demandeurs d'emploi, etc.)
- une accessibilité géographique grâce à la venue d'artistes au cœur d'un territoire éminemment rural et éloigné des grands axes de communication
- des formats musicaux adaptés à différents publics et à leurs spécificités : âges, horaires, contenus, durées

I. LES QUARTIERS DE SAISON

Dans le désir d'aller à la rencontre des habitants, Labeaume en Musiques a pris un format itinérant permettant par là même d'irriguer l'ensemble de l'Ardèche méridionale et plus spécifiquement les Communautés de Communes partenaires : Les Gorges de l'Ardèche, le Pays Beaume-Drobie et le Val de Ligne ainsi que les municipalités de Labeaume et d'Aubenas.

Co-organisés avec les collectivités et/ou associations du territoire, les Quartiers de Saison offrent chaque mois une programmation musicale ouverte, plurielle et didactique, dans un souci de qualité et d'initiation du public.

Les Quartiers de Saison 2019-20 :

- 8 ensembles musicaux (45 artistes)
- 14 communes
- 15 concerts dont :
 - 2 représentations pour les scolaires
 - 1 création (commandes LEM)
 - 3 programmes originaux (commande LEM)

1. Edito « Le Ballon rouge »

Petites et grandes oreilles

Un musicien JOUE de son instrument. L'orchestre JOUE une symphonie. Et à l'entracte, les spectateurs parlent du JEU d'un pianiste ou d'un violoniste...

Le monde de la musique n'est fait que de plaisirs et ceux-ci se conjuguent à la poésie et au rêve. Qui penserait un instant que toute « bonne » musique ne puisse être que drames, douleurs et larmes ? C'est le talent en propre d'un Ravel, d'un Poulenc ou d'un Mozart : le savoir-rire.

Un rire facétieux, élégant, distingué ; presque une leçon pour nous rappeler qu'Humour et Amour riment tendrement et que les oreilles les plus jeunes ne se soucient que de partages et d'artistes sincères.

Nos Quartiers de Saison sont dédiés à toutes les oreilles.

Philippe Forget

Conseiller artistique de Labeaume en Musiques

2. La programmation des Quartiers de Saison 2019-20

23/11 Lagorce, La Crypte

24/11 St Sernin, Centre Culturel

Jeux d'enfants

G. Bizet • G. Fauré • M. Ravel • F. Poulenc

F. Boulanger & M. Hofmann, piano à 4 mains

15/12 Aubenas, Église St-Laurent

Petite messe solennelle

G. Rossini

Orphéon-La Compagnie Vocale

12/01 Rosières, Cinéma

Ciné-concert • Le Ballon Rouge

D. Milhaud

Percussions Claviers de Lyon

22/02 Labastide de Virac, Temple

23/02 Laurac en Vivarais, Église

Les Lamentations de Jérémie

R. de Lassus

Ensemble Tarentule

21/03 Labeaume, Église

Chansons du Monsieur Bleu

M. Rosenthal • J. Kosma • E. Satie • P. Hersant

Philippe Forget, ténor & Claude Stochl, piano

18/04 Vals Les Bains, Théâtre

Facettes • Voix & Rythmes du Monde

Color Voices, sextette vocal

30/05 St Alban Auriolles, Dolmen du Calvaire

31/05 St Alban Auriolles, Dolmen du Calvaire

Nature & Polyphonie

C. Cardew • C. Monteverdi • P. Glass • C.

Janequin

Ensemble Tarentule

06/06 Privas, Eglise St Thomas

Premier concours de musique de chambre du Vivarais

Programme en cours

Quatuor Debussy & Florent Pujaila

12/06 St André Lachamp, Église

13/06 Loubaresse, Église

14/06 St Laurent Sous Coiron, Église

Les six Suites pour violoncelle

J-S. Bach

Agnès Vesterman, violoncelle

Envoyé en préfecture le 27/04/2020

Reçu en préfecture le 27/04/2020

Affiché le

SLO

ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR



II. LE FESTIVAL

La 24^{ème} édition du festival de Labeaume en Musiques se déroulera du 26 juillet au 8 août 2020. Le projet artistique du festival se construit plus précisément autour d'une recherche sur les relations possibles entre artistes, œuvres et sites naturels, sur le renouvellement des figures conventionnelles du concert. Les spectateurs retrouvent les sites naturels emblématiques du festival, la Plage de la Turlure et le Théâtre de Verdure et explorent des lieux exceptionnels tels Baume de Ronze, l'Aven d'Ornac et le Sentier des Lauzes. L'un des enjeux fondamentaux réside dans la production d'œuvres nouvelles sur le territoire et la découverte pour le public de programmes artistiques originaux.

Le Festival 2020 (prévisionnel) :

- 6 ensembles musicaux (56 artistes)
- 5 sites de concert
- 12 concerts dont :
- 2 créations (commande LEM)

2. La programmation prévisionnelle de la 24^{ème} édition du festival

[APPEL A PROJET ITINERANCES]

26/07 Grand site d'Ornac, Baume de Ronze
Nature et polyphonie [Prog. Original]
Ensemble Tarentule, 6 voix solistes

Programme

Œuvres de la fin du XIX^e et du XXI^e siècle
www.ensembletarentule.com

27/07 Grand site d'Ornac, Aven d'Ornac
Nature et polyphonie
Ensemble Tarentule, 6 voix solistes

Programme

Les leçons de Ténèbres de Gesualdo

31/07 Labeaume, Plage de la Turlure

Batailles et Carnaval

Les Nouveaux Caractères, 4 voix solistes et 8 instrumentistes

Programme

Œuvres de Monteverdi et de Strozzi

01/08 St Melany, Sur le sentier des Lauzes

Nature et polyphonie

 [Prog. Original]

Ensemble Tarentule, 4 voix solistes

Programme

création de F. Boulanger, œuvres du XXI^e (Cardew, Aperghis, Glass, Moondog, etc) et de la fin du XVI^e siècle

ENSEMBLE EN RÉSIDENCE 2019 – 2021

COMPOSITEUR EN RESIDENCE

01/08 Labeaume, Plage de la Turlure

Derviche ! • Musique soufie réorchestrée & cirque

Ensemble Bab Assalam

Oud, chant, percussions, clarinette et live electronic

Sylvain Julien, danse et cerceaux

<http://www.babassalam.com/>

02/08 Labeaume, Plage de la Turlure

No time in Eternity

Ensemble Céladon-dir Paulun Bogden, 1 contre-ténor, 5 violes de gambe

Programme

Œuvres de Mickaël Nyman et de William Byrd

<https://www.ensemble-celadon.net/>

02/08 23h30 Labeaume, Plage de la Turlure

Maram

Ensemble Bab Assalam

Programme

Musique Soufie

[CREATION]

07/08 Labeaume, Théâtre de Verdure

Comédie musicale Caravanserail • Musiques de Serge Foly

Ensemble Néaros, 12 voix, 5 instrumentistes

08/08 Labeaume, Théâtre de Verdure

Musiques traditionnelles grecques

Storm string quartet

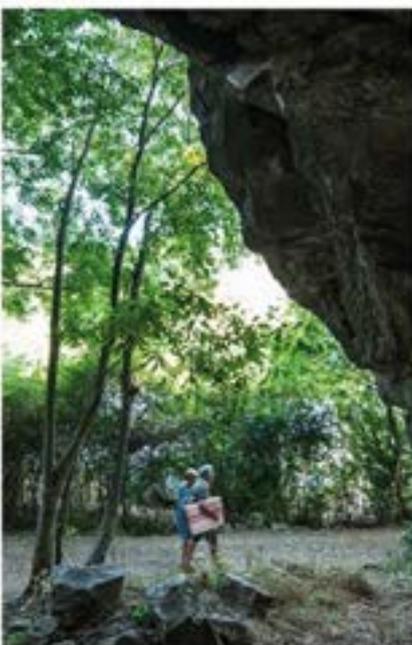
Envoyé en préfecture le 27/04/2020

Reçu en préfecture le 27/04/2020

Affiché le



ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR



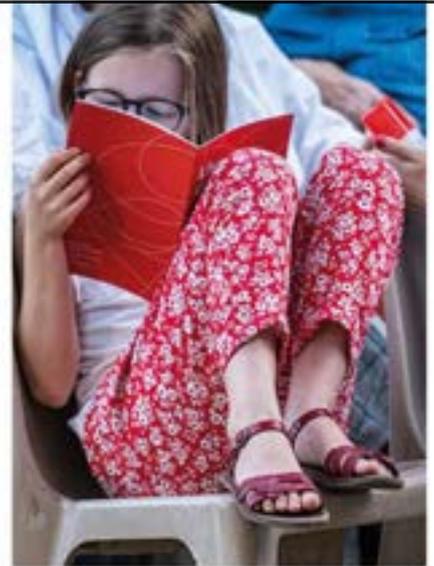
Envoyé en préfecture le 27/04/2020

Reçu en préfecture le 27/04/2020

Affiché le

SLO

ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR



Partie 3.

LES QUARTIERS LIBRES : LES RESIDENCES D'ARTISTES / LES ACTIONS CULTURELLES

En résonance avec l'ensemble de la programmation, l'association met en œuvre des résidences artistiques. Créations, coproductions, enregistrements et actions culturelles s'intègrent à différents moments de la saison en collaboration avec les acteurs du territoire.

La présence d'artistes professionnels renouvelle le regard porté sur différentes thématiques et réalités propres à un territoire et à ses publics. Ces regards offrent une acuité et une perception neuves ouvrant sur des explorations artistiques et des expressions à la fois innovantes et sensibles.

Le projet de Labeaume en Musiques consiste à placer, au cœur de tous les patrimoines humains, naturels ou architecturaux du territoire, un faisceau de lectures artistiques par le biais de résidences d'artistes et d'une politique volontaire d'action culturelle concrète et créative.

I. LES RESIDENCES D'ARTISTES / LA CREATION

Labeaume en Musiques ouvre ses portes à des projets musicaux professionnels portés par des artistes ou des ensembles émergents ou confirmés et avec lesquels se partage un socle de valeurs et d'esthétiques communes.

Des spectacles musicaux, des œuvres nouvelles, des enregistrements sont ainsi produits en collaboration avec des acteurs culturels locaux, régionaux et nationaux.

Chaque saison et sur une à deux années, Labeaume en Musiques accueille en résidence entre un à deux ensembles ainsi qu'un compositeur.

Chaque résidence suit un canevas défini avec les artistes qui s'inscrit dans des enjeux complémentaires de diffusion, de création et d'actions culturelles. Dans la mesure du possible, les ensembles se produisent tout au long d'une saison lors d'au minimum 3 concerts. Le compositeur est invité sur deux saisons.

Les Résidences 2019-20 et les créations :

- 2 compositeurs pour la création de 3 œuvres et une œuvre hors résidence
- 3 ensembles lors des concerts de la saison et dans les actions des Quartiers Libres
- Un enregistrement (Suites de Bach)

1. Les artistes accueillis en résidence en 2019-20

Le compositeur et pianiste Fabrice Boulanger a débuté sa résidence à l'été 2019. Elle se déroule sur deux saisons jusqu'en novembre 2021 :

- trois commandes seront passées dans le cadre de la résidence de l'ensemble vocal Tarentule : créations en août 2020, printemps 2021 et août 2021.
- une commande sera passée pour le Quatuor Puccini (quatuor à cordes & violoncelle) : création novembre 2020.

www.fabrice-boulanger.fr

Orphéon-La Compagnie Vocale, direction Philippe Forget, ensemble associé à Labeaume en musiques d'août 2018 à août 2022 poursuit sa mission d'inventaire, de réflexion et de propositions artistiques contribuant, par la pratique chorale à aménager le territoire :

- fédérer les ensembles amateurs autour de projets artistiques emblématiques réunissant artistes professionnels et non professionnels : travail avec les chœurs amateurs locaux et atelier tout public pour le concert de clôture du festival 2020 (*l'hymne des nations* de Verdi).
- mise en œuvre et diffusion de programmes musicaux, vocaux, innovants et adaptés dans le cadre de Labeaume en Musiques ; *Petite messe solennelle* de Rossini en décembre 2019 et en août 2020.

L'ensemble Tarentule, à géométrie variable, direction artistique Cecil Gallois et Xavier de Lignerolles, basé à Lyon, est accueilli en résidence de novembre 2019 à août 2021 pour réaliser des concerts, des créations, des actions culturelles sur le territoire :

- en 2019-20, l'ensemble donne 9 concerts dont quatre pendant les Quartiers de saison et cinq lors du festival.
- une création Labeaume en Musiques par Fabrice Boulanger (et deux autres en 2021).
- Des ateliers avec des chanteurs amateurs (chorales et école de musique) et ouverts à tous.

www.ensembletarentule.com

Color Voices, projet vocal collectif (Landy Andriamboavonjy, Adèle Bracco, Sabine Kouly, Manuel Wandji, Nicolas Charoud, Fayabraz) réunissant des répertoires de pays différents et un metteur en scène-chorégraphe, Mathieu Lebot Morin :

- En août 2019, première du programme Color Voices pendant le festival après quatre journées de résidence de création en Ardèche.
- Concerts, ateliers, parcours voix tout au long de la saison 2019-20 dans le cadre des dispositifs Culture et Santé/Culture e(s)t lien social, convention EAC en Pays Beaume Drobie (ateliers dans les écoles primaires, école de musique, chœur d'enfants, chorale).

2. Les musiques des créateurs d'aujourd'hui

Le projet artistique de Labeaume en Musiques a le désir de développer un axe majeur et lisible de programmation autour des musiques dites contemporaines. Sur une saison entre vingt et trente œuvres sont ainsi présentées aux spectateurs dans toute l'Ardèche du sud.

Un accent particulier est ainsi mis sur la création. L'association commande et produit une moyenne de trois œuvres nouvelles par année.

A minima, l'association organise une résidence de compositeur par saison sur deux années. En outre des œuvres du compositeur sont données tout au long de la saison parallèlement aux temps forts des créations.

Des musiques composées ces soixante dernières années sont programmées lors des Quartiers de Saison et de manière significative pendant le festival d'été : Fabrice Boulanger, Gérard Gastinel, Philippe Hersant, Serge Foly, Philippe Forget, Manuel Rosenthal, Philip Glass, Georges Aperghis, Cornelius Cardew, Mickaël Nyman, Moondog, Bab Assalam, etc.

Ce répertoire en devenir, en expansion, éclaire mutuellement les œuvres d'hier et celles d'aujourd'hui,

dans une volonté de promouvoir la création, amplifiée, quand cela est possible, par la présence physique des compositeurs aux côtés des spectateurs.

Sur la saison 2019-20, les compositeurs Fabrice Boulanger, Serge Foly, Philippe Forget seront présents et présenteront leurs œuvres ou leurs créations au public.

II. LES ACTIONS CULTURELLES

Les actions culturelles agissent comme une courroie de transmission entre les publics et la dynamique de Labeaume en Musiques.

Elles permettent de créer des situations de rencontres, susciter des curiosités, donner des clefs de lectures, délivrer « des autorisations » et générer des envies.

En parallèle de la saison musicale, Labeaume en Musiques met en place des actions spécifiques avec des artistes auprès de différents publics. Qu'il s'agisse d'ateliers d'écoute, de concerts ou de pratique musicale, tous les moyens sont explorés afin de faciliter la découverte des œuvres.

Les actions culturelles 2019-20 :

- 11 propos d'avant concert
- 2 concerts pédagogiques pour les scolaires
- 2 ateliers vocaux dans 3 classes de collège (dossier unique)
- Co-organisation d'un concours de musique de chambre
- 1 projet Labeaume aux chœurs dont :
 - Atelier avec des chorales d'amateurs et ouvert à tous
 - Préparation de chants participatifs pour le festival 2020
- 1 projet Nature et Polyphonie dont :
 - ateliers avec des chorales d'amateurs et ouverts à tous
 - préparation de chants participatifs pour le festival 2020
 - concerts-parcours dans des sites naturels d'exception
 - deux tables rondes
- 1 projet Culture et Santé / Culture e(s)t lien social dont :
 - une présence artistique régulière
 - des ateliers intergénérationnels scolaires/résidents d'EHPAD
 - un concert-restitution
 - un film de l'action, 4 projections du film
- 1 projet convention EAC dont :
 - une présence artistique régulière
 - des ateliers dans 4 écoles, une restitution
 - des ateliers avec un chœur d'amateurs, concert commun
 - des rencontres avec un chœur d'enfant, une école de musique

1. Les propos d'avant concert

Depuis la saison 2017-18, les Quartiers de Saison incluent systématiquement des propos d'avant concert de novembre à juin, soit 11 pour la programmation 2019-20. Ces moments de rencontre entre le public, le directeur artistique et les artistes permettent d'introduire des éléments musicologiques, historiques et techniques afin de faciliter la compréhension et la découverte des œuvres. La majorité des spectateurs au concert y participent.

2. Les concerts pédagogiques

Le duo Fabrice Boulanger, Marieke Hoffman, piano à deux mains

Lundi 25 novembre 2019, **Saint-Sernin, centre culturel**

Ecole maternelle et primaire de Saint Sernin

Adaptation pédagogique du programme des concerts des 23 et 24 novembre autour des œuvres de Bizet, Fauré, Ravel, Poulenc, Gastinel animés par Philippe Forget et les artistes invités. Rencontres des interprètes, de Philippe Forget avec les élèves, environ 77 enfants de maternelle et de primaire.

Agnès Vestermann, violoncelle

Vendredi 12 juin, **Valgorge, salle de la Pourette**

Ecole maternelle et primaire de Valgorge

Adaptation du programme des concerts des 12, 13 et 14 juin pour l'école primaire de Valgorge commune située dans la montagne du Pays Beaume Drobie. Agnès Vestermann interprète les suites de Bach et une création de Philippe Forget. Rencontre de l'interprète et de Philippe Forget avec les élèves, environ 50 enfants.

3. Les rencontres et ateliers pédagogiques

Landy Andriamboavonjy, chanteuse, cheffe de chœur

Mercredi 8 janvier et vendredi 20 mars 2020,

Collège des Vans

Trois professeurs -Arts plastiques-français et anglais- ont sollicité Labeaume en Musiques dans le cadre d'un appel à projet « dossier unique ». Landy Andriamboavonjy mènera 2 ateliers vocaux avec 3 groupes de collégiens. Elle travaillera principalement la chanson *Non so piu / Mort de Didon (10')* de Purcell en version pop à la guitare et organisera un temps de questions-réponses sur le métier de chanteur, sur le projet de Color Voices. L'enjeu principal est que les élèves montent et enregistrent (clip) leur propre version de ce chant. En mars, ils donneront devant l'artiste une restitution de « leur » Air de Didon. Elle apportera son aide vocale et scénique. Les élèves assisteront au spectacle *Facettes* de Color Voices le 18 avril 2020 qui sera suivi d'un bord de scène avec les artistes dont L.Andriamboavonjy.

4. Co-organisation d'un concours de musique de chambre

Le week-end du 6 et 7 juin- concert le 6 juin à l'église St Thomas de Privas
Conservatoire de Privas

Le conservatoire de Privas, le festival Cordes en Ballade et Labeaume en Musiques s'associent pour créer un concours de musique de chambre à Privas. Les ensembles inscrits peuvent être composés de trois à huit musiciens. Le programme proposé sera compris entre quinze et vingt minutes. Deux catégories vont être mises en place :

- Jeunes pousses : Moyenne d'âge des musiciens inférieure à 18 ans.
- Jeunes talents : Moyenne d'âge des musiciens comprise entre 18 ans et 30 ans.

Le concours sera limité entre 8 et 10 groupes participants. Le jury sera composé à minima du directeur du conservatoire Vincent Dumas, un représentant de LEM et du festival Cordes en Ballade. Les différents prix : Prix Ville de Privas, prix SPEDIDAM et pour la catégorie « jeunes talents » ; Prix des festivals c'est-à-dire la participation artistique lors de chaque festival partenaire, Prix Vincent D'Indy.

5. Un projet Labeaume aux chœurs

Orphéon-La compagnie Vocale accompagne tout au long de la saison des chœurs d'amateurs locaux pour préparer le concert de clôture du festival 2020 autour de l'hymne des nations de Verdi. En outre, le samedi 22 mars, l'ensemble met en œuvre une journée d'atelier vocal ouverte à tous permettant de participer à ce concert.

6. Appel à projet « Itinérances », Département de l'Ardèche Nature et Polyphonie • Ensemble Tarentule

*Dans le cadre du dispositif « Itinérances » du Département de l'Ardèche.
En collaboration avec le Grand Site d'Orgnac, Sur le sentier des Lauzes, Chemins et Dolmens.
En partenariat avec l'école de musique de Vallon Pont d'Arc, les chorales amateurs locales.*

6.1 Les acteurs du projet

Les porteurs de projet

Labeaume en Musiques, Le Grand Site d'Orgnac, Sur le Sentier des Lauzes et Chemins et Dolmens

Les artistes

L'ensemble Tarentule

Direction artistique : Cecil Gallois, contre-ténor et Xavier de Lignerolles, ténor.

Les publics

L'école de musique de Vallon Pont d'Arc, la chorale de Montclus (Gard) et des habitants du territoire

6.2 Le projet

L'origine du projet est l'accueil en résidence à Labeaume en Musiques de l'ensemble vocal émergent Tarentule entre septembre 2019 et août 2021. Un groupe à géométrie variable dédié aux polyphonies de la fin du XVI^e siècle et à la création, toujours en quête de découverte, d'expérimentation, de nouveaux rapports entre les spectateurs, les interprètes et les musiques.

Les rencontres entre Tarentule, Labeaume en Musiques, la Cité de la Préhistoire et l'Aven d'Ornac, Sur le Sentier des Lauzes et Chemins et Dolmens ont révélé des intentions communes d'imaginer et de construire collectivement un projet artistique et culturel trouvant ses sources et circulant au cœur des patrimoines naturels des territoires de l'Ardèche méridionale.

Les musiciens de Tarentule seront présents sur le territoire tout au long de la saison pour donner à entendre leurs répertoires dans des lieux du patrimoine bâti et pour concevoir et interpréter les parcours musicaux « in situ » en lien direct avec les différents acteurs du projet.

Les musiciens proposent une participation des habitants du territoire sur le Grand site d'Ornac ouvrant ainsi à une dynamique d'échange et d'action qui renouvelle la relation à l'art vivant et s'éloigne des codes culturels conventionnels.

L'une des problématiques essentielles du projet réside dans le questionnement fondamental sur les relations entre l'être humain, la nature et l'art, en l'occurrence, la musique, universelle et atemporelle. Ou comment les musiques, la voix plus particulièrement, peuvent amener d'autres approches, de nouvelles complicités entre les individus et leurs environnements naturels.

Les acteurs du projet souhaitent rechercher et proposer à tous de nouvelles liaisons à leurs territoires. Les domaines, les expertises, les spécificités, les rayonnements des acteurs réunis forment une entreprise commune dynamique qui se déclinera de manière unique sur tous les lieux qu'ils animent.

Les artistes s'imprégneront des sites suivants lors de plusieurs temps de présence et de travail : le Grand Site de France de l'Aven d'Ornac (l'Aven d'Ornac, Baume de Ronze), Sur le Sentier des Lauzes à St Mélanie, le dolmen du Calvaire à St Alban Auriolles.

Tout au long des deux années de résidence, huit « objets » musicaux, seront ainsi révélés, nourris et adaptés aux éléments naturels qui les abriteront. Les participants seront acteurs de ces parcours, de ces créations artistiques, de ce nouveau lien à leurs territoires.

Déployés autour de ces cheminements créatifs, des rencontres et des ateliers seront mis en œuvre avec les habitants et avec des groupes constitués.

Deux tables-rondes regroupant des artistes et des scientifiques sur les thématiques du projet seront organisées chaque année à destination de tous en février et en août 2020 pour cette saison.

6.3 Le planning des actions

MAI 2019

Repérage des lieux par les artistes.

NOVEMBRE 2019

03/11 : premier atelier (3h) à Baume de Ronze, travail de recherche in situ à Ornac et à St Mélanie, travail avec les porteurs du projet

2 chevalets supportant des partitions sont disposés dans la cour qui suit le hall d'accueil et les jardins.

FEVRIER 2020

Concerts :

les lamentations de Jérémie R. de Lassus

22/02 : Temple de Labastide de Virac

23/02 : Eglise de Laurac en Vivarais

21/02 : second atelier (3h) à Baume de Ronze.

22/02 10h-13h : table-ronde à la Cité de la préhistoire

Du 19 au 23/02 : répétitions, travail de recherche in situ à Orgnac, travail avec les porteurs du projet

MAI 2020

Parcours musicaux : œuvres de la Renaissance et du XXI^e siècle

30/05 : Dolmen de St Alban Auriolles

31/05 : Dolmen de St Alban Auriolles

29/05 : troisième atelier (3h) à Baume de Ronze.

JUILLET-AOÛT 2020 :

Du 22 au 31/07 : Période de création des concerts in situ. Répétition et création de l'œuvre de F. Boulanger.

26/07 : dernier atelier et concert à Baume de Ronze

27/07 : concerts dans l'Aven d'Orgnac

01/08 : seconde Table ronde au Sentier des Lauzes

01/08 : concerts au Sentier des Lauzes

7. Appel à projet « Education Artistique et Culturelle » Communauté de Communes du Pays Beauce-Drobie Facettes • Ensemble Color Voices

Avec le soutien du Ministère de la Culture via la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, le Ministère de l'Éducation nationale via l'Académie de Grenoble, le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports via la DDCSPP Ardèche, le Département de l'Ardèche et la Communauté de Communes du Pays Beauce Drobie.

7.1 Les acteurs du projet

Le porteur de projet

Labeaume en Musiques

Les artistes

Color voices

Landy Andriamboavonjy, chant lyrique, chants traditionnels

Adèle Bracco, chant jazz, chants traditionnels

Majdouline Zerari, chant lyrique, chants traditionnels

Manuel Wandji, chants traditionnels, percussions vocales & corporelles

Nicolas Charoud, basse slapping

Fayabraz (ou) Tiko, beat box

Mathieu Lebot Morin, mise en scène

Les publics

La Chorale Graines de Choeur (Lablachère), les écoles primaires publiques de Vernon, Rocles et Lablachère, l'école privée de Lablachère, l'École des Musiques Vivantes (Joyeuse), La Schola Cantharel (Lablachère) et la population.

7.2 Le projet

Dans le cadre de sa résidence à Labeaume en Musiques, Color Voices intervient sur le projet d'Éducation Artistique & Culturelle en pays Beauce Drobie pour réaliser un cycle de rencontres, ateliers et concerts sur le territoire.

Puisant dans la richesse du répertoire de Color Voices, les temps de rencontres proposent de sensibiliser petits et grands à différentes techniques (percussions vocales et corporelles, slapping, beatboxing, improvisations, ...) et à différentes esthétiques (chants traditionnels brésilien, africain, jazz, ...).

Chanteurs de chorales, élèves d'écoles primaires et d'écoles de musique bénéficient d'interventions adaptées à leur âge et à leur niveau de pratique artistique.

L'enjeu est de travailler son rapport à soi, au groupe et plus globalement au monde en abordant des notions culturelles liées aux différentes esthétiques proposées. Le voyage s'accomplit par une exploration individuelle de son corps comme un instrument de musique et par un jeu d'harmonisation collective pour créer des chœurs aux multiples couleurs.

Ateliers : Chants traditionnels, percussions vocales et corporelles

Manuel Wandji, chants traditionnels, percussions vocales et corporelles
Tiko (ou) Fayabraz, beat box

Préalable

- Travail sur les fondamentaux des percussions vocales

Percussions vocales et corporelles

- Identification des différents types de rythmes (binaire, ternaire), le bon choix du BPM (unité de mesure utilisée pour exprimer le tempo en battements par minute), etc...

- Prise de conscience des diverses possibilités d'utiliser son corps comme instrument musical.

Exploration et découverte : claquements de main et de doigts, frappes diverses, claquettes, outils vocaux multiples.

Mise en application dans la production de rythmes et des mélodies. Improvisations sur un groove commun. Mise en pratique avec la voix dans une composition musicale

- Découverte, composition et interprétation de morceaux de human beatbox

Chants traditionnels

- Apprentissage de chansons du répertoire de Color Voices composées par Manuel Wandji : « TAM TÉ » et « KHULU MANDELA »

Ateliers : Chant Jazz & chants Brésiliens

Adèle Bracco, chant jazz et brésilien

Nicolas Charoud, improvisation vocale jazz

Préalable

- Travail sur les fondamentaux du chant (respiration, posture, soutien, résonateurs, ...)

Chant Jazz

- Travail sur des thèmes du répertoire jazz (swing & blues). Découverte des structures du jazz, acquisition du vocabulaire rythmique et mélodique. Mise en pratique vocale. Apprentissage du scat (improvisation sur des onomatopées).

Chant Brésilien

- Apprentissage des chansons brésiliennes du répertoire de Color Voices :

- Marlui Nóbrega Miranda, « TCHE NANE » (chant collecté chez les indiens Jaboti d'Amazonie). Travail de mise en place rythmique sur des pas, sur le décalage et la polyrythmie.

- Heitor Villa-Lobos, « O CANTO DO PAGE », morceau à 3 voix en portugais basé sur la musique primitive des aborigènes du Brésil et des fragments de rythme de la musique populaire espagnole.

7.3 Le planning des actions

Chorale Graines de Choeur

Ateliers :

Week-end 21 & 22 septembre [6h] : Manuel Wandji & Tiko

Week-end 28 & 29 septembre [6h] : Adèle Bracco & Nicolas Charoud

Restitution :

Samedi 12 octobre [3h] : Répétition Graines de Choeur, Manuel Wandji, Tiko, Adèle Bracco & Nicolas Charoud

Samedi 12 octobre à 18h [1h30] : Concert Graines de Choeur & Color Voices

Ecoles primaires

Ateliers :

Ecole de Vernon (classe unique 26 élèves)

Ecole de Rocles (classe unique 18 élèves)

Lundi 14 octobre, mardi 15 octobre, mardi 19 novembre [4h30] : Manuel Wandji & Fayabraz

Ateliers :

Ecole Publique à Lablachère (classe CE1-CE2 25 élèves)

Ecole Privée à Lablachère (classe CM1-CM2 22 élèves)

Jeudi 17 octobre, vendredi 18 octobre, mardi 19 novembre [4h30] : Adèle Bracco & Nicolas Charoud

Restitution :

Jeudi 21 novembre [1h30] : Répétition 4 classes, Manuel Wandji, Fayabraz, Adèle Bracco & Nicolas Charoud

Jeudi 21 novembre [1h30] : Sortie d'atelier 4 classes, Manuel Wandji, Fayabraz, Adèle Bracco & Nicolas Charoud

Ecole de musique & Chorale enfant

Rencontres musicales

Ecole des Musiques Vivantes Joyeuse (8 enfants)

Mercredi 20 novembre [2h] : Manuel Wandji & Fayabraz

La Schola Cantharel (35 enfants)

Mercredi 20 novembre [2h] : Adèle Bracco & Nicolas Charoud

8. Appel à projet « Culture et Santé », Auvergne Rhône Alpes « Culture e(s)t lien social », Département de l'Ardèche La Vida volet 3 • Ensemble Color Voices

Avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, la Direction Régionale des Affaires Culturelles et la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ardèche, les villes de Vallon Pont d'Arc, de Chambonas et des Vans, l'association des Amis de l'hôpital Sully Eldin, la Fondation Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs et l'accompagnement d'Interstices et de Mécèn'Ardèche.

8.1 Les acteurs du projet

Les porteurs de projet

Association – Labeaume en Musiques

EHPAD - Centre Hospitalier Sully Eldin – Vallon Pont d'Arc

EHPAD - Centre Hospitalier des Cévennes Ardechoises - Site Leopold Ollier - Chambonas

Les artistes

COLOR VOICES

Landy Andriamboavonjy, chant lyrique, chants traditionnels

Mathieu Lebot Morin, mise en scène

Merryl Zeliam, vidéaste

Les publics

Les EHPAD des Centres Hospitaliers Sully Eldin de Vallon Pont d'Arc et Cévennes d'Ardèche, site Léopold Ollier de Chambonas

Les écoles primaires de Vallon Pont d'Arc et des Vans.

8.2 Le projet

LA VIDA est un projet vocal pensé comme un triptyque qui se décline sur trois années (2017-2020) réunissant l'EHPAD de l'hôpital Sully Eldin à Vallon Pont d'arc, l'EHPAD de l'hôpital des Cévennes ardéchoises site Léopold Ollier à Chambonas et l'association Labeaume en Musiques.

Désireux de créer un dialogue intergénérationnel, le troisième volet de LA VIDA tend à faire rencontrer les aînés et les jeunes d'un même territoire autour de leurs imaginaires et leurs rêves d'enfant, qu'ils soient passés ou à venir. Pour cela, des cycles de rencontres, de correspondances et d'ateliers sont imaginés afin de trouver des éléments de langages qui puissent faciliter l'échange et la création.

Deux artistes de Color Voices, ensemble en résidence à Labeaume en Musiques sont invités : la chanteuse Landy Andriamboavonjy et le chorégraphe et metteur en scène Mathieu Lebot Morin.

Leurs ateliers portent sur différentes formes de langages et d'expressions artistiques :

- Le langage vocal et le travail d'écriture poétique : LE CHANT / LE SLAM

- Le langage corporel : LA DANSE

Au coeur du processus, le vidéaste Merryl Zeliam suivra les différentes étapes du projet avec sa caméra pour en livrer un reportage sensible.

Dans une logique globale de valorisation du projet et ses participants, la vidéo du troisième volet de LA VIDA sera rendue publique lors de trois projections dans chacun des EHPAD et au village Pierre & Vacances le Rouret de Grospièrres. Par ailleurs, les participants du projet seront invités à être mis en situation de spectateur pour assister à un temps de restitution, le 14 avril 2020. Ils pourront ainsi

découvrir le film tous ensemble, assister à une version adaptée du spectacle « Facettes » avec l'ensemble de Color Voices et échanger avec les artistes intervenants sur leur expérience globale.

Ateliers :

Landy Andriamboavonjy, chanteuse et compositrice
Mathieu Lebot Morin, chorégraphe et metteur en scène
Merryl Zeliem, vidéaste

Outils corporels :

- Jeux de miroirs, jeux d'imitations, jeux de transmission, jeux de résonance
- Références de recherches : « Les Rêves dansants » de Pina Bausch. Reprise d'une pièce chorégraphique créée par la compagnie par un public d'adolescents et de seniors.

Outils vocaux :

- La cohérence cardiaque comme moyen de méditation pour l'écriture automatique.
- La respiration dans le mouvement et le geste vocal respiratoire

Répertoire :

- John Lennon, « Imagine » : en version française pour les EHPAD et en version anglaise pour les classes d'école primaire.
- VITAA, « Un peu de rêve » pour les classes.
- Edith Piaf et Jacques Pills, « Tous mes rêves passés » pour tous.

8.3 Le planning des actions

PRÉALABLES :

Correspondance-Rencontre :

Les élèves de chacune des classes et les résidents des EHPAD correspondent par écrit ou vidéo pour se présenter en abordant peu à peu la thématique des rêves d'enfant.

Lieu : Ecole primaire Les Vans
Mardi 8 octobre / Mardi 3 décembre

Ateliers croisés écoliers & résidents [6h]

Lieu : EHPAD Chambonas
Vendredi 11 octobre / Vendredi 6 décembre

ATELIERS CHAMBONAS / LES VANS :

Semaine 1 : 7 au 11 octobre 2019

Semaine 2 : 2 au 6 décembre 2019

Ateliers Vallon Pont d'Arc :

Semaine 1 : 6 au 10 janvier 2020

Semaine 2 : 13 au 17 janvier 2020

Ateliers écoliers [6h]

Lieu : Ecole primaire Les Vans
Lundi 7 octobre / Jeudi 10 octobre
Lundi 2 décembre / Jeudi 5 décembre

Ateliers écoliers [6h]

Lieu : Ecole primaire Vallon Pont d'Arc
Lundi 6 janvier / Jeudi 9 janvier
Lundi 13 janvier / Jeudi 16 janvier

Ateliers résidents [6h]

Lieu : EHPAD Chambonas
Lundi 7 octobre / Jeudi 10 octobre
Lundi 2 décembre / Jeudi 5 décembre

Ateliers résidents [6h]

Lieu : EHPAD Vallon Pont d'Arc
Lundi 6 janvier / Jeudi 9 janvier
Lundi 13 janvier / Jeudi 16 janvier

Ateliers croisés écoliers & résidents [6h]

Ateliers croisés écoliers & résidents [6h]

Lieu : Ecole primaire Vallon Pont d'Arc

Mardi 7 janvier / Mardi 14 janvier

Ateliers croisés écoliers & résidents [6h]

Lieu : EHPAD Vallon Pont d'Arc

Vendredi 10 janvier / Vendredi 17 janvier

RESTITUTIONS :

Répétition publique Chambonas - Les Vans :

Lieu : EHPAD Chambonas

Vendredi 6 décembre groupe 1 :

10h15 > 11h45

Vendredi 6 décembre groupe 2 :

14h30 > 16h

Public : ouvert à tous

Répétition publique Vallon Pont d'Arc :

Lieu : EHPAD Vallon Pont d'Arc

Vendredi 17 janvier groupe 1 :

10h15 > 11h45

Vendredi 17 janvier groupe 2 :

14h30 > 16h

Public : ouvert à tous

Projection-rencontre musicale :

Lieu : à confirmer

Mardi 14 avril 2020

Public : participants des ateliers (écoliers & résidents) et les autres classes primaires des deux écoles partenaires

Spectacle « Facettes » de Color Voices :

Lieu : Théâtre des Quinconces à Vals Les Bains

Samedi 18 avril 2020 à 20h30

Co-programmation Labeaume en

Musiques & le Théâtre des Quinconces

Public : ouvert à tous (munis d'un billet)

Projection publique #1 mai 2020 :

Lieu : village Pierre & Vacances

Le Rouret, Grospierrres

Public : ouvert à tous / touristes du village vacances

Projection publique #2 juin 2020 :

Lieu : EHPAD Chambonas

Public : ouvert à tous / écoliers & résidents des Vans & Chambonas

Projection publique #3 juin 2020 :

Lieu : EHPAD Vallon Pont d'Arc

Public : ouvert à tous / écoliers & résidents de Vallon Pont d'Arc

Envoyé en préfecture le 27/04/2020

Reçu en préfecture le 27/04/2020

Affiché le

ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR



Partie 4.

LES PERSPECTIVES 2020-21 et 2021-22

Les deux prochaines saisons, animées par le même projet artistique, suivront un rythme identique à la saison 2019-20 avec une quarantaine d'événements musicaux itinérants de septembre à août : concerts, créations, actions culturelles et résidences, tables-rondes.

Les calendriers d'activités en annexe détaillent les programmations prévisionnelles du festival, des Quartiers de Saison et des Quartiers libres.

Résidences et créations

L'ensemble Orphéon la Compagnie Vocale poursuivra sa résidence et travaillera en lien avec des chœurs amateurs du territoire de l'Ardèche méridionale et du Gard pour monter *il Tabarro* de Puccini. En 2021-22, il coproduira également avec Labeaume en Musiques et le Quatuor Debussy un spectacle jeune public autour de contes musicaux déjà existants, *Les yeux de L.* un Opéra de bois de Jean Ribbe et *Carcasse* de Eric Noyer mis en scène par Mathieu Lebot-Morin.

L'ensemble lyonnais émergent Tarentule poursuivra sa résidence de septembre 2020 à août 2021, en s'impliquant sur différents dispositifs d'actions culturelles dont « Culture et Santé » et poursuivra ses recherches et rencontres autour de l'appel à projet « Itinérances ».

Fabrice Boulanger poursuivra sa résidence en tant que compositeur et pianiste jusqu'en novembre 2021.

Romain Didier, auteur-compositeur-interprète commencera sa résidence en 2021-2022.

Accès aux œuvres et aux artistes à la jeunesse

Si les soutiens et les conditions d'organisation sont réunis, la programmation des concerts scolaires se poursuivra en 2020-21 et en 2021-22 a priori au même rythme de deux concerts par saison pour les écoles et un en centre de loisirs. Les enfants pourront entendre des œuvres d'aujourd'hui en miroir aux œuvres du patrimoine musical universel. Ils auront la possibilité de rencontrer les compositeurs et les interprètes. Des ateliers seront réalisés dans les écoles par les artistes en résidence via notamment les dispositifs EAC.

Un maillage d'action culturelles en collaboration avec les acteurs du territoire

Les collaborations avec les acteurs du territoire mises en œuvre depuis septembre 2017 se poursuivent dans les secteurs hospitaliers, éducatifs et culturels et de nouvelles se développent.

Davantage identifié par les chorales locales et les amateurs de chants, le projet « Labeaume aux chœurs » prend diverses formes tout au long de la saison (ateliers chorale, classes de maître, rencontres amateurs-professionnels, concert, création, ...) et tend à prendre une place toujours plus importante.

DIFFUSION

Date		Nb	Lieux	Communes	Communauté de communes	Type d'action	Répertoire / Compositeurs	Distribution	Public	Collaboration	Etat	Tarif moyen	Jauge	Fréquentation
23/11/19	17h	1	La Crypte	Lagorce	Gorges de l'Ardèche	Concert	G. Bizet, Jeux d'enfants opus 22 G. Fauré, Dolly opus 56 M. Ravel, Ma Mère l'Oye F. Poulenc, Histoire de Babar, le petit éléphant G. Gastinel, Le Petit Louveteau Gris pour 6 mains et récitant	F. Boulanger, M. Hofmann : pianos	Tout public Famille	Commune	Confirmé	12	140	140
24/11/19	17h	1	Centre culturel	Saint Sernin	Bassin d'Aubenas	Concert	idem	idem	Tout public Famille	Commune	Confirmé	12	150	150
24/11/20	17h	1	Centre culturel	Saint Sernin	Bassin d'Aubenas	Concert	idem	idem	Scolaire	Commune	Confirmé	12	77	
15/12/19	17h	1	Eglise	Aubenas	Pays d'Aubenas	Concert	Petite messe solennelle de G. Rossini	Orphéon-la compagnie vocale, Sylvaine Carlier, piano Elsa Cantor, harmonium Philippe Forget	Tout public	Commune	Confirmé	30	550	500
12/01/20	17h	1	Cinéma le Foyer	Rosières	Pays Beaume Drobie	Ciné-concert	Film : le Ballon rouge de A. Lamorisse / Carnaval d'Aix, Saudades do Brasil, La Création du Monde, Suite Française, Suite Provençale, Concertino de Printemps, Suite Paris de D. Milhaud / Gnosiennes de E. Satie / Gravity de M. Mellits	Percussions Claviers de Lyon	Tout public famille	Commune, association du cinéma	Confirmé	12	296	280

22/02/20	17h	1	Temple	Labastide de Virac	Gorges de l'Ardèche	Concert	Les Lamentations de Jérémie, R. de Lassus / C. Cardew, 1 et 2	Ensemble Tarentule : Géraldine Jeannot, soprano Cecil Gallois, contre-ténor Xavier de Lignerolles, ténor Vincent-Arnaud Gautier, baryton-basse	Tout public	Commune et les amis du Temple	Envoyé en préfecture le 27/04/2020 Reçu en préfecture le 27/04/2020 Affiché le  ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR	Confirmé	12	100	80
23/02/20	17h	1	Eglise	Laurac en Vivarais	Val de ligne	Concert	idem	idem	Tout public	Commune	Confirmé	12	200	150	
21/03/20	17h	1	Eglise	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	M. Rosenthal, Les Chansons du Monsieur Bleu J. Wiener, Chantefables J. Kosma, Chansons E. Satie, Chansons de Ca' conc P. Hersant, Ephémères	C. Stochl : piano et P. Forget : ténor	Tout public famille	Commune	Confirmé	12	220	160	
18/04/20	17h	1	Théâtre les Quinconces	Vals les Bains	Pays d'Aubenas	Spectacle	Color Voices : créations, chants traditionnels, chants lyriques, Gospel, Beat Boxing, improvisations	6 chanteurs : Sextuor vocal a cappella : Landy Andriamboavonjy, Nicolas Charoud, Adèle Bracco, Madjouline Zerrari, Manu Wandji, Fayabraz, Mathieu Lebot-Morin, mise en scène	Tout public famille	Théâtre	Confirmé	22	450	350	
30/05/20	17h	1	Dolmen du Calvaire	Saint Alban Auriolles	Gorges de l'Ardèche	Concert	C. Cardew x 4 / P. Glass : 3 songs / Monteverdi : Zefiro torna / Purcell/Sandrtom, hear my prayer / Aperghis: recitation / C. Janequin: Chant des Oiseaux	Ensemble Tarentule : X.de Lignerolles, C. Gallois	Tout public	Commune, Chemins et Dolmens. Appel à proojet Département	Confirmé	12	80	80	
31/05/20	17h	1	Dolmen du Calvaire	Saint Alban Auriolles	Gorges de l'Ardèche	Concert	idem	idem	Tout public	idem	Confirmé	12	80	80	

Envoyé en préfecture le 27/04/2020
 Reçu en préfecture le 27/04/2020
 Affiché le 
 ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR

04/06/20	19h	1	Eglise Saint Thomas	Privas	Centre Ardèche	Concert	Œuvres Xxe et XXIe	Quatuor Debussy et Florent Pujaila, clarinette	Tout public	Commune et conservatoire	Confirmé				300
12/06/20	10h	1	Salle de la Pourette	Valgorge	Pays Beaume Drobie	concert scolaire	Suites J-S. Bach et création P. Forget	Agnès Vesterman, violoncelle	Scolaire	Commune	Confirmé				54
12/06/20	20h	1	Eglise	St André Lachamp	Pays Beaume Drobie	Concert	idem	idem	Tout public	Commune	Confirmé	12	80	80	
13/06/20	20h	1	Eglise	Loubaresse	Pays Beaume Drobie	Concert	idem	idem	Tout public	Commune	Confirmé	12	80	80	
14/06/20	17h	1	Eglise	St Laurent sous Coiron	Berg et Coiron	Concert	idem	idem	Tout public	Commune	Confirmé	12	80	80	
Total QS 19-20		15													2564
26/07/20	9h et 11h	2	Baume de Ronze	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Concert	œuvres de la Renaissance (Gesualdo, Tallis, de Wert), œuvres du XXI (C. Cardew), chants participatifs	Ensemble Tarentules : 6 chanteurs	Tout public	Commune, Grand Site d'Orgnac, AAP Département	Confirmé	25	150	280	
27/07/20	19h30 et 21h30	2	Aven d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Concert	Leçons de Ténèbres de Gesualdo, œuvres de la Renaissance / C. Cardew, treatise	Ensemble Tarentule : 6 chanteurs	Tout public	Commune, Grand Site d'Orgnac, AAP Département	Confirmé	25	120	240	
31/07/20	21h	1	Plage de la Turlure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	C. Monteverdi	Les Nouveaux caractères	Tout public	Commune	En cours de confirmation	30	700	450	
01/08/20	9h et 11h	2	Sentier des Lauzes	St Melany	Pays Beaume Drobie	Concert	P. Glass : 3 songs / C. Cardew : Treatise x4 / Moondog: extraits / C. Janequin : Le chant des oiseaux / F. Boulanger : Création La prophétie des Sibylles / G. Aperghis : Recitation / Purcell/Sandstrom :Hear my prayer o lord	Ensemble Tarentule : 4 chanteurs	Tout public	Commune, Sentier des Lauzes	Confirmé	25	80	160	

Envoyé en préfecture le 27/04/2020
 Reçu en préfecture le 27/04/2020
 Affiché le 
 ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR

01/08/20	21h	1	Plage de la Turlure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	Musiques traditionnelles de Syrie, œuvres de K. Aljarami et musiques électroniques	Bab Assalam : Khaled Aljaramani, oud et chant, Mohanad Aljarami, percussions, oud et chant, Raphaël Vuillard, clarinette et live electronics, Sylvain Jullien, danse et cerceaux	Tout public	Commune	Confirmé	25	700	450
02/08/20	21h	1	Plage de la Turlure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	Œuvres de W. Byrd- Renaissance et œuvres de M. Nymann, XXIe	Ensemble Céladon (Paulun Bungden, contre ténor et 5 violes de Gambes)	Tout public	Commune	Confirmé	25	700	400
02/08/20	23h30	1	Plage de la Turlure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	Musiques traditionnelles de Syrie, œuvres de K. Aljarami et musiques électroniques	Ensemble Bab Assalam	Tout public	Commune	Confirmé	25	700	250
07/08/20	21h	1	Théâtre de Verdure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	Caravansérail, Création de Serge Foly	ensemble Néaros : 12 jeunes chanteurs, 4 instrumentistes, 3 danseurs, 2 comédiens	Tout public	Commune	Confirmé	12	700	400
08/08/20	18h	1	Le Rocher des Curés	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Spectacle	La migration des Tortues	Tonycello	Famille	Commune	En cours de confirmation	10	250	200
08/08/20	21h	1	Théâtre de Verdure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	Musiques traditionnelles et musiques contemporaines grecques	Ensemble Storm string quartet (musiciens de l'orchestre de Thessalonique)	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	700	550
Total Festival 2020		13												3380
Total Saison 19-20		28												5944

RESIDENCES ARTISTIQUES

Envoyé en préfecture le 27/04/2020

Reçu en préfecture le 27/04/2020

Affiché le



ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR

2018-2022		1				Créations, ateliers chœur amateurs	créations 2018, 2020 et 2022	Philippe Forget, compositeur, chef de chœur		Orphéon cie vocale				
2018-2022		1				Créations, concerts + ateliers avec chœurs amateurs		Orphéon Cie vocale						
2019-2020		2		Vallon Pont d'Arc, Ruoms, Chambonas, Lablachère, Valgorge, Vernon, Rocles, Joyeuse	Gorges de l'Ardèche, Pays des Vans en Cévennes, Pays Beaume Drobie	Concerts, ateliers	Chansons du XXIe siècle, chants traditionnelles d'Afrique, du Brésil, du Maghreb, créations	Color Voices : 6 chanteurs / Landy Andriamboavinjy, Adèle Bracco, Nicolas Charoud, Fayabraz, Manuel Wandji, Sabine Kouly, 1 metteur en scène/ Mathieu Lebot Morin		3 appels à projets : Culture et Santé, Culture est lien social, Convention EAC / Fondation Pierre & Vacances				
2019-2021		1				Création, concert, ateliers	musiques de la renaissance, création, musiques vocales a cappella, chants participatifs	Ensemble la Tarentule (de 2 à 6 chanteurs) : Cécil Gallois, Xavier de Lignerolles...		AP Itinérance du département Ardèche, Chemins et dolmens, Grand Site d'Orgnac, Sentier des Lauzes				
2019-2021		1				Créations	création pour Résonance contemporaine, création pour Tarentule	Fabrice Boulanger, compositeur et pianiste		AP Itinérance, département Ardèche				

ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Envoyé en préfecture le 27/04/2020

Reçu en préfecture le 27/04/2020

Affiché le



ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR

2019-20	7h	13	Lieux de concerts	Communes des concerts		Avant-propos	Répertoire des concerts	Philippe Forget	Tout public					
2019-20						Ateliers vocaux	L'Hymne des nations de Verdi	Orphéon vocale	chœurs amateurs					100
21-22/09/19	12h	1	Terre et humanisme	Lablachère	Pays Beaume Drobie	Atelier vocal	Chants, Body percussions, Beat Boxing	Color Voices : Tiko, Manuel Wandji	Chorale Graine de chœur	Convention EAC Pays Beaume Drobie				60
28-29/09/19	12h	1	Terre et humanisme	Lablachère	Pays Beaume Drobie	Atelier vocal	Chants, musiques du Brésil	Color Voices : Adèle Bracco, Nicolas Charoud	Chorale Graine de chœur	Convention EAC Pays Beaume Drobie				88
sept-19	Un mois	1	EHPAD/Ecoles	Chambonas, Les Vans et Vallon Pont d'Arc	Gorges de l'Ardèche et Pays des Vans en C	Action culturelle	Correspondances entre les élèves des écoles et les résidents	Color Voices : Landy Andriamboavonjy, chant et Mathieu Lebot-Morin, metteur en scène	Résidents et élèves	AP Culture et Santé				
12/10/2019	6h	1	Salle de la Pourette	Valgorge	Pays Beaume Drobie	Concert restitution	Répertoire de Color Voices	4 Chanteurs de Color Voices	Tout public	Convention EAC				185
du 7 au 11/10/19	12h	1	EHPAD/Ecoles	Chambonas, Les Vans et Vallon Pont d'Arc	Gorges de l'Ardèche et Pays des Vans en C	Ateliers vocaux	Ateliers notamment autour des techniques du slam	Landy Andriamboavonjy, chant et Mathieu Lebot-Morin	Résidents et élèves	Culture et Santé				320
du 14/10 au 18/10/19	12h	1	Ecoles de Vernon, Rocles et deux de Lablachère	Vernon, Rocles, Lablachère	Pays Beaume Drobie	Ateliers vocaux	Répertoire de Color Voices	4 Chanteurs de Color Voices	Elèves	Convention EAC				44
04/11/2019	3h	1	Grand site d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Ateliers vocaux	Œuvres vocales de la Renaissance	1 chanteur de l'ensemble Tarentule: Cecil Gallois	Tout public, école de musique, choristes amateurs	AP Itinérances du Département, Grand site d'Orgnac				40
19 et 21/11/19	4h	2	Ecoles et salle de la Pourette	Vernon, Rocles, Lablachère, Valgorge	Pays Beaume Drobie	Ateliers vocaux et concert-restitution	Répertoire de Color Voices	4 Chanteurs de Color Voices	Elèves	Convention EAC				138

20/11/2019	4h	2	Schola Cantharel, école de musiques vivantes	Lablachère et Joyeuse	Pays Beaume Drobie	Ateliers vocaux	Répertoire de Color Voices	4 Chanteurs de Color Voices	Elèves	Convention EAC	Envoyé en préfecture le 27/04/2020 Reçu en préfecture le 27/04/2020 Affiché le 	43				
du 2 au 6/12/19	24h	1	EHPAD/Ecoles	Chambonas, Les Vans	Pays des Vans en C	Ateliers vocaux	Répertoire de Color Voices	Landy Andriamboavonjy, chant et Mathieu Lebot-Morin	Résidents et élèves	Culture et Santé						320
du 6 au 10/01/20	24h	1	EHPAD/Ecoles	Vallon Pont d'Arc	Gorges de l'Ardèche	Ateliers vocaux		Landy Andriamboavonjy, chant et Mathieu Lebot-Morin	Résidents et élèves	Culture et Santé						320
du 13 au 17/01/20	24h	1	EHPAD/Ecoles	Vallon Pont d'Arc	Gorges de l'Ardèche	Ateliers vocaux		Landy Andriamboavonjy et Mathieu Lebot-Morin + Merry Zeliam, videaste	Résidents et élèves	Culture et Santé						320
18/02/2020	3h	1	Grand site d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Table ronde	Thématique : Art vivant, Voix et sites naturels	Projet Nature et Polyphonie	Tout public	APP Itinérances du Département, Grand site d'Orgnac						40
19/02/2020	6h	1	Grand site d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Ateliers vocaux	Œuvres vocales de la Renaissance	2 chanteurs de l'ensemble Tarentule	Tout public, école de musique, choristes amateurs	idem						55
22/03/2020	12h	1	Le Récatadou	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Ateliers vocaux	Œuvre de Verdi <i>Hymne des Nations</i>	Orphéon cie vocale : Philippe Forget, chef de cœur, ténor, Claude Stochl : piano	Tout public, chorales amateurs							88
14/04/2020	3h	1	EHPAD/Ecoles	Chambonas, Les Vans et Vallon Pont d'Arc	Gorges de l'Ardèche et Pays des Vans en C	Concert pédagogique	Color Voices : créations, chants traditionnels, chants lyriques, Gospel, Beat Boxing, improvisations	Landy Andriamboavonjy et Mathieu Lebot-Morin + chanteurs de Color Voices	Résidents et élèves	Culture et Santé						350
Printemps		4	EHPAD/Ecoles	Chambonas, Les Vans et Vallon Pont d'Arc	Gorges de l'Ardèche et Pays des Vans en C	Projections du film réalisé à partir des ateliers		Merryl Zeliam : vidéaste	Résidents et élèves	Culture et Santé						400

29/05/2020	3	1	Grand site d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Ateliers vocaux	Œuvres vocales de la Renaissance	2 chanteurs de l'ensemble Tarentule	Tout public, école de musique, choristes amateurs	APP du Département, Grand site d'Orgnac	Envoyé en préfecture le 27/04/2020 Reçu en préfecture le 27/04/2020 Affiché le  ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR			
12/06/2020	2	1	Salle de la Pourette	Valgorge	Pays Beaume Drobie	concert scolaire	Suites J-S. Bach et musiques du Xxe	Agnès Vesterman, violoncelle	Scolaire	Commune				54
Juin 2020		1	Conservatoire	Privas	Privas-centre Ardèche	Concours de musique de chambre			Scolaire, artistes	Commune, Festival Cordes en Ballade				100
26/07/2020	3	1	Grand site d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Ateliers vocaux	Œuvres vocales de la Renaissance	2 chanteurs de l'ensemble Tarentule	Tout public, école de musique, choristes amateurs	APP du Département, Grand site d'Orgnac				40
01/08/2019	3	1	Sentier des Lauzes	St Melany	Pays Beaume Drobie	Table ronde	Thématique : Art vivant, Voix et sites naturels	Projet Nature et Polyphonie	Tout public	APP Itinérances du Département				100
Total AC 19-20	146h													5345

Association Labeaume en Musiques

Calendrier Saison 20-21

DIFFUSION

Date		Nb	Lieux	Communes	Communauté de communes	Type d'action	Répertoire / Compositeurs	Distribution	Public	Collaboration	Etat	Tarif moyen	Jauge	Fréquentation
28/11/20	17h	1				Concert	Quintette de Schubert + une œuvre XXIe siècle	Quatuor Puccini + un violoncelliste	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	150	120
29/11/20	17h	1				Concert	idem	idem		Commune	En cours de confirmation	12	150	120
12/12/20	19h30	1	Eglise	Aubenas	Pays d'Aubenas	Concert	Concert autour de la nativité : Œuvres baroques	Ensemble Alkymia	Tout public	Commune	En cours de confirmation	30	550	500
JANVIER	17h	1	Cinéma	Rosières	Pays Beaume Drobie	Ciné-Concert	Buster Keaton, œuvres Xxe et XXIe siècles	Ensemble Saxback	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	150	140
JANVIER	9h	1	Cinéma	Rosières	Pays Beaume Drobie	concert pédagogique	œuvres Xxe et XXIe siècles	idem	Tout public	Commune	En cours de confirmation		140	80
FEVRIER	20h30	1	Théâtre des Quinconces	Vals les Bains	Pays d'Aubenas	Spectacle La Schubert box	Lieders de Schubert arrangés par Cavanna	Ensemble opéra de Limoges	Tout public	Théâtre	En cours de confirmation	20	450	350
MARS	17h	1				Spectacle Ravel : croisière intime	Maurice Ravel Sonate pour violon et violoncelle (1922) Trio en la mineur pour piano, violon et violoncelle (1914) Textes extraits de Ravel, de Jean Echenoz	Albi Binjaku, violon Julien Lazignac, violoncelle Emmanuel Christien, piano Alexandra Lacroix, récitante	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	200	120
MARS	17h	1				Spectacle	idem	idem	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	200	120
AVRIL	17h	1	Eglise	Aubenas	Pays d'Aubenas	Spectacle	Sept dernières paroles du Christ, J. Haydn	Quatuor Debussy	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	550	400

MAI	17h	1	Extérieur				Les larmes de St Pierre de R. delassus / œuvres du XXI	Ensemble Tarentule : 7 chanteurs	Tout public		En cours de confirmation	Envoyé en préfecture le 27/04/2020 Reçu en préfecture le 27/04/2020 Affiché le 		
MAI	17h	1	Extérieur				idem	idem	Tout public		En cours de confirmation	12	140	140
MAI	10h	1					idem	idem	Scolaire		En cours de confirmation		140	60
JUIN	10h	1	Eglise	Privas		Concert	Œuvres de d'Indy : 2e quatuor et quintette avec piano de Brahms / œuvres du XXIe	Quatuor Girard	Tout public	Conservatoire	En cours de confirmation	0	350	300
JUIN	20h	1				Concert	idem	idem	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	150	120
Total QS 20-21		14												2650
23/07/21	21h	1	Jardin du Mas Daudet	St Alban Auriolles	Gorges de l'Ardèche	Concert	Œuvres d'Allain Leprest	Leprest Symphonique : orchestre et Clarika, Enzo Enzo, Romain Didier	Tout public	Commune	En cours de confirmation	35	2500	1200
24/07/21	21h	1	Jardin du Mas Daudet	St Alban Auriolles	Gorges de l'Ardèche	Concert	Symphonie cévénole de d'Indy	Orchestre Lamoureux	Tout public	Commune	En cours de confirmation	35	2500	1000
25/07/21	21h	1	Jardin du Mas Daudet	St Alban Auriolles	Gorges de l'Ardèche	Concert	Baroque	Curious Bard	Tout public	Commune	En cours de confirmation	30	2500	700
31/07/21	21h	1	Plage de la Turlure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	Œuvres de Chausson, Chabrier, Satie et Cage	Orphéon Cie vocale	Tout public	Commune	En cours de confirmation	25	700	350
01/08/21	10h	1	Baume de Ronze	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Concert	œuvres de la Renaissance, chants participatifs	Ensemble Tarentules : 6 chanteurs	Tout public	Commune, Grand Site d'Orgnac, Appel) projet Département	Confirmé	25	100	100
01/08/21	21h	1	Plage de la Turlure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	A. Pärt, Poulenc, Howells...	Ensemble Bergamasque	Tout public	Commune	En cours de confirmation	25	700	350
02/08/21	19h30 et 21h30	2	Aven d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Concert		Ensemble Tarentule : 6 chanteurs	Tout public	Commune, Grand Site d'Orgnac, APP Département	Confirmé	25	100	200
02/08/21	10h	1	Rocher des Curés	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	en cours	en cours	Famille	Commune	En cours de confirmation	10	300	250

06/08/21	21h	1	Théâtre de Verdure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	Broadway Project (Weill, Bernstein, Bock)	SaxBack ensemble (sextet à vents) : Nicolas Arsénijévic-alto, Antonin Pommel-ténor, Paul Lamarque-baryton, Joséphine Besançon et Juliette Adam /clarinetistes, Hélène Escriva), Saxhorniste	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	700	400
07/08/21	17h et 19h30	2	Sentier des Lauzes	Saint Mélaney	Pays Beaume Drobie	Concert	Œuvres vocales du XX et XXIe + création de F. Boulanger	Ensemble Tarentule : 4 chanteurs	Tout public	Commune, Sentier des Lauzes	Confirmé	25	160	160
07/08/21	21h	1	Théâtre de Verdure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche		En cours	En cours	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	700	500
Total Festival 2021		13												5210
Total Saison 20-21		27												7860

RESIDENCES ARTISTIQUES

2018-2022		1				Créations, atelier chorale	créations en 2018, 2020, 2022	Philippe Forget		Orphéon cie vocale				
2018-2022		1				Créations, concerts + ateliers avec chœurs amateurs		Orphéon Cie vocale						
2019-2021		1		Vallon Pont d'Arc, Ruoms, Joyeuse, Chambonas	Gorges de l'Ardèche, Pays Beaume Drobie	Création, concert, ateliers	Musiques de la renaissance, création, musiques vocales a cappella, chants participatifs	Ensemble la Tarentule (de 2 à 6 chanteurs) : Cecil Gallois, Xavier de Lignerolles...		Culture et Santé, AP Itinérance du département Ardèche, Chemins et dolmens, Grand Site d'Orgnac, Sentier des Lauzes				
2019-2021		1						Fabrice Boulanger, compositeur et pianiste						

ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Envoyé en préfecture le 27/04/2020
 Reçu en préfecture le 27/04/2020
 Affiché le 
 ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR

2019-20	17h	13	Lieux de concerts	Communes des concerts		Avant-propos	Répertoire des concerts	Philippe Forget	Tout public		12				2300
saison 20-21	70	1			Gorges de l'Ardèche et Pays Beaume Drobie	Ateliers vocaux		Ensemble Tarentule		Culture et Santé					300
JANVIER	10h	1	Centre culturel	Saint Serin	Pays d'Aubenas	Concert	E.Satie	idem	Scolaire	Commune	En cours de confirmation	0	140	80	
	6h	1	Grand site d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Ateliers vocaux	Œuvres vocales de la Renaissance	2 chanteurs de l'ensemble Tarentule	Tout public, Ecole de musique, choristes amateurs	APP Itinérances du Département, Grand site d'Orgnac					40
	6h	1	Grand site d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Ateliers vocaux	Œuvres vocales de la Renaissance	2 chanteurs de l'ensemble Tarentule	Tout public, Ecole de musique, choristes amateurs	idem					40
	3	1	Grand site d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Table ronde	Thématique : Art vivant, Voix et sites naturels	Projet Nature et Polyphonie	Tout public	APP Itinérances du Département					100
Mai	3	1	La Crypte	Lagorce	Gorges de l'Ardèche	Concert théâtralisé	idem	idem	Scolaire		En cours de confirmation		140	60	
29/05/2020	6h	1	Grand site d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Ateliers vocaux	Œuvres vocales de la Renaissance	2 chanteurs de l'ensemble Tarentule	Tout public, Ecole de musique, choristes amateurs	idem					40
Juin		1	Conservatoire	Privas	Privas-centre Ardèche	Concours de musique de chambre									100
Août	3	1	Sentier des Lauzes	St Melany	Pays Beaume Drobie	Table ronde	Thématique : Art vivant, Voix et sites naturels	Projet Nature et Polyphonie	Tout public	APP Itinérances du Département					100
01/08/2020	6h	2	Grand site d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Ateliers vocaux	Œuvres vocales de la Renaissance	3 chanteurs de l'ensemble Tarentule	Tout public, Ecole de musique, choristes amateurs	idem					40
Total AC 20-21															3200

DIFFUSION

Date		Nb	Lieux	Communes	Communauté de communes	Type d'action	Répertoire / Compositeurs	Distribution	Public	Collaboration	Etat	Tarif moyen	Jauge	Fréquentation
OCTOBRE	17h	1				Concert	en cours	en cours	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	300	200
NOVEMBRE	17h	1				Concert	Œuvres de Haydn, Mozart, H. De Montgeroult	Marcia Hadjimarkos (piano forte)+Beth Taylor (mezzo)	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	150	120
NOVEMBRE	17h	1				Concert	idem		Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	150	120
12/12/21	17h	1	Eglise	Aubenas	Pays d'Aubenas	Concert	Oratorio de C. Saint-Saens	Orphéon cie vocale 4 solistes vocaux, 7 instrumentistes, choristes amateurs (100)	Tout public	Commune	En cours de confirmation	30	550	500
JANVIER	17h	1	La Crypte	Lagorce	Gorges de l'Ardèche	Concert	œuvres de Fauré	Opéra de Lyon quintette à cordes, piano et ténor	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	140	120
JANVIER	17h	1	Centre culturel	Saint Sernin	Pays d'Aubenas	Concert	idem	idem	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	150	120
JANVIER	10h	1	Centre culturel	Saint Sernin	Pays d'Aubenas	Concert	idem	idem	Scolaire	Commune	En cours de confirmation	0	150	140
FEVRIER	20h30	1	Théâtre des Quinconces	Vals les Bains	Pays d'Aubenas	Spectacle		Tactus	Tout public	Théâtre	En cours de confirmation	20	450	350
MARS	17h	1	Cinéma	Rosières	Pays Beaume Drobie	Ciné-concert	Deux films de Buster Keaton / œuvres Xxe	Ensemble SaxBack	Tout public Famille	Commune	En cours de confirmation	12	296	280
AVRIL	17h	1	Eglise	Aubenas	Pays d'Aubenas	Spectacle	Missa Battalla de Joan Cererols + 3 créations	3 chœurs : le chœur oratorio de Lyon, Voix en aparté, chœur Résonance (Aubenas), Schola Cantharel	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	550	400
MAI	17h	1				Concert	Œuvres de Chopin	Olivier Chauzu	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	150	120

MAI	17h	1				Concert	idem	idem	Tout public	Commune	En cours de confirmation			
JUIN	10h	1		Privas		Concert	Œuvres de d'Indy, Mozart, Roussel	Vera Markovitch, distribution en cours	Tout public	Conservatoire	En cours de confirmation	12	150	120
JUIN	20h	1				Concert	idem	idem	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	150	120
JUIN	10h	1				Concert	idem	idem	Scolaire	Commune	En cours de confirmation		150	60
Total QS 21-22		15												2690
22/07/22	21h	1	Jardin du Mas Daudet	St Alban Auriolles	Gorges de l'Ardèche	Concert	Œuvres de Stravinsky, Ravel, Debussy	Sœurs Labèque	Tout public	Commune	En cours de confirmation	35	2500	1200
23/07/22	21h	1	Jardin du Mas Daudet	St Alban Auriolles	Gorges de l'Ardèche	Concert		Orpheus XXI	Tout public	Commune	En cours de confirmation	35	2500	700
24/07/22	10h	1	Rocher des Curés	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	en cours	en cours	Famille	Commune	En cours de confirmation	10	300	250
24/07/22	21h	1	Jardin du Mas Daudet	St Alban Auriolles	Gorges de l'Ardèche	Concert	en cours	Ensemble Orchestral Contemporain	Tout public	Commune	En cours de confirmation	30	2500	450
31/07/22	21h	1	Plage de la Turlure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	La Criée : musiques batliques et méditerranéenes	ensemble Zakouska	Tout public		En cours de confirmation	25	700	450
01/08/22	19h30 et 21h30	2	Aven d'Orgnac	Orgnac l'Aven	Gorges de l'Ardèche	Concert	En cours	en cours	Tout public			30	100	200
02/08/22	21h	1	Plage de la Turlure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	Musiques médiévales et contemporaines (Codex de las Huelgas, Montserrat, Brahms, Ohana, Scelsi, Alvarado...)	Ensemble Alkymia : Camille Joutard, Maéva Depollier, Lucie Minaudier, Marie Remandet, sopranos; Axelle Verner, Alina Delgadillo, Laure Illef, mezzo-sopranos; Mathilde Dambricourt, Sebastien Hervier, percussions.	Tout public	Commune	En cours de confirmation	25	700	350

Envoyé en préfecture le 27/04/2020
Reçu en préfecture le 27/04/2020
Affiché le
ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR

03/08/22	21h	1	Plage de la Turlure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	Beethoven, Chostakovitch, Stravinsky, Peio Cabalette	Quatuor Arnaga : Arnaud Agueraray, Aurélia Lambert violons, Olivier Seube alto, Yves Bouiller violoncelle	Tout public	Commune	En cours de confirmation	25	700	350
05/08/22	21h	1	Théâtre de Verdure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Concert	en cours	en cours	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	700	400
06/08/22	17h et 19h30	2	Sentier des Lauzes	Saint Mélany	Pays Beaume Drobie	Concert	Fantaisies de Telemann	Flûte solo	Tout public	Commune, Sentier des Lauzes	En cours de confirmation	25	160	160
06/08/22	21h	1	Théâtre de Verdure	Labeaume	Gorges de l'Ardèche	Opéra de chambre	Il Tabarro de Puccini	Orphéon Cie vocale	Tout public	Commune	En cours de confirmation	12	700	500
Total Festival		13												5010
Total Saison 21-22		28												7700

Envoyé en préfecture le 27/04/2020
Reçu en préfecture le 27/04/2020
Affiché le 
ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR

RESIDENCES ARTISTIQUES

2018-2022		1				Créations, atelier chorale	créations en 2018, 2020 et 2022	Philippe Forget, compositeur		Orphéon cie vocale				
2018-2022		1				Créations, concerts + ateliers avec chœurs amateurs	Oratorio de C. Saint-Saens / il Tabarro de Puccini	Orphéon Cie vocale	Chœurs amateurs					
2021-2022		1				Ateliers vocaux et corporels (mise en scène)	Spectacle autour de contes musicaux pour chœur d'enfants (création en 22-23)	Orphéon Cie vocale + Quatuor à Cordes + Mathieu Lebot-Morin, metteur en scène	Chœurs d'enfants					
2021-2022								Romain Didier, compositeur			En cours de confirmation			

ACTIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Envoyé en préfecture le 27/04/2020

Reçu en préfecture le 27/04/2020

Affiché le



ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR

saison 21-22	17h	12	Lieux de concerts	Communes des concerts		Avant-propos	Répertoire des concerts	Philippe Forget	Tout public		12				
saison 21-22		1			Gorges de l'Ardèche et Pays Beaume Drobie	Ateliers vocaux		Orphéon, quatuor à cordes et Mathieu Lebot Morin		AP pour projet avec chœurs amateurs, Politique de la ville (Aubenas)					
saison 21-22					Ardèche méridionale	Ateliers vocaux pour monter l'Oratorio de St Saens et Il Tabarro de Puccini		Orphéon		AP pour projet avec chœurs amateurs					
saison 21-22		1			Gorges de l'Ardèche et Pays Beaume Drobie			Orphéon, quatuor à cordes et Mathieu Lebot Morin		EAC					
Juin		1	Conservatoire	Privas	Privas-centre Ardèche	Concours de musique de chambre									
Total AC 21-22															

ANNEXE II – Budgets prévus

Envoyé en préfecture le 27/04/2020
 Reçu en préfecture le 27/04/2020

Affiché le

SLO

ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR

CHARGES	Budgets		
	2020	2021	2022
60 - ACHATS	22030	27250	22600
Énergie	3500	3500	3500
Fournitures administratives	3100	3100	3100
Décors, costumes etc...	1000	1000	1000
Autres (*)	14430	19650	15000
61 - SERVICES EXTERIEURS	42693	46961	43500
Loyers	14100	14200	14200
Location matériel	20 993	24261	20800
Charges locatives et de co-propriété			
Entretien – réparations	1000	1000	1000
Assurances	7500	7500	7500
Autres (*)			
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS	121538	153750	137550
Honoraires administratifs	8900	8900	8900
Honoraires artistiques	65290	89350	75000
Publicité et relations publiques	9500	15000	15000
Frais de transports	1400	1400	1400
Déplacements, missions, réceptions	26748	29000	27150
Frais postaux et de télécommunications	8400	8800	8800
Services bancaires et assimilés	1300	1300	1300
Autres (*)			
63 – IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	0	0	0
Taxe sur les salaires			
Autres (*)			
64 - CHARGES DE PERSONNEL	169675	179959	176500
Rémunération du personnel artistique			
- permanent			
- intermittent	23878	24000	24000
Rémunération du personnel administratif	81540	85440	87000
Rémunération du personnel technique			
- permanent			
- intermittent	18565	21625	18000
Défraiements			
Charges sociales artistiques	13132	13200	13200
Charges sociales administratives	21465	22991	23500
Charges sociales techniques	11095	12703	10800
Autres (*)			
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	14794	20000	15000
Droits d'auteur	12794	18000	13000
Coûts valorisés (à préciser)			
Autres (*)	2000	2000	2000
66 - CHARGES FINANCIERES	0	0	0
Charges d'intérêts			
Autres (*)			
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	0	0
Sur opérations de gestion (*)			
Autres (*)			
68 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	8000	8000	8000
689 - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES (*)			
RESULTAT DE L'EXERCICE Année N-1 (si excédent)	11245	10511	12500
TOTAL DES CHARGES	389 775	446431	415650

PRODUITS		2020		
70 – VENTES		113325	140781	
	- Prestations de services	13600	13600	14000
	- Stages, ateliers			
	- Ventes de spectacles			
	- Billetterie	93950	114106	95000
	- Recettes bar, librairie, location diverses	5775	13075	6000
	- Défraiements			
	- Autres (préciser)			
	Sous total	113325	140781	115000
74 – SUBVENTION D'EXPLOITATION*		211950	235950	240950
1 -	Subvention d'État	41000	41000	41000
1a	Ministère de la culture	40000	40000	40000
	- DRAC	40000	40000	40000
	- Autres directions (préciser) :			
1b	Autres ministères :	1000	1000	1000
	-Fonds peps	1000	1000	1000
	Sous total	41000	41000	41000
2 -	Autres subventions :			
2a	Autres institutions nationales (préciser)			
	-Sociétés civiles (SACEM, SPEDIDAM, ADAMI...)	33000	43000	48000
2b	Collectivités territoriales**			
	- Conseil Régional Auv-Rhône-Alpes Convention Investissement (quote-part)	42000 1000	42000 1000	42000 1000
	- Conseil Départemental de l'Ardèche Convention Appel à projet Itinérance	47000 7500	47000 7500	47000 7500
	- CDC Gorges de l'Ardèche Convention	25000	25000	25000
	- CDC Pays Beaume Drobie Convention Convention EAC	7500	7500 14000	7500 14000
2c	-CDC Val de Ligne -Communes dont Aubenas (6000€)	2000 7950	2000 7950	2000 7950
	Sous total	170950	194950	199950
75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		62700	67700	57700
	- Co-Production		5000	
	- Adhésions – Cotisations	2200	2200	2200
	- Mécenat – Parrainage	60500	60500	55500
76 – PRODUITS FINANCIERS				
77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS (préciser)				
79 – TRANSFERTS DE CHARGE				
TOTAL DES PRODUITS		389975	446431	415650
Résultat d'exploitation Année N-1 (si perte)				

*Ce sont des budgets prévisionnels qui n'engagent pas les partenaires signataires sur les montants affichés.

ANNEXE III - Indicateurs

Envoyé en préfecture le 27/04/2020

Reçu en préfecture le 27/04/2020

Affiché le

2020-21

2021-22

SLOW
TOTAL

ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR

LABEAUME EN MUSIQUES SAISONS	2019-20			
Production - Diffusion				
1. Diffusion				
Nb total de représentations	28	27	28	85
<i>dont sur la CDC Gorges de l'Ardèche</i>	15	15	17	48
<i>dont sur la CDC Pays Beaume Drobie</i>	6	4	4	14
<i>dont sur la CDC Bassin d'Aubenas</i>	4	5	4	14
<i>dont sur la CDC Val de Ligne</i>	1	1	1	3
<i>dont sur la CDC Berg et Coiron</i>	1	1	1	3
<i>dont sur les autres CDC</i>	1	1	1	3
dont scolaires et jeune public	2	2	2	6
2. Nouvelles Productions				
Nb de nouvelles productions et coproductions	5	5	5	15
Nb moyen de représentations par nouvelle production	2	2	2	6
3. Activités audiovisuelles				
Nb de publications CD / DVD	0	0	0	0
Retransmissions radio / TV / Internet	0	0	0	0
4. Médias				
Analyse qualitative de l'image de l'association et de sa visibilité				
Programmation				
1. Répertoire				
Commandes musicales	3	3	3	9
Répertoire contemporain (hors commande)	20	27	21	68
Musiques classiques	30	25	25	80
Musiques traditionnelles et des mondes	12	8	8	28
Musiques sacrées	1	1	1	3
Spectacles jeunesse et famille	4	4	4	12
Formes pluridisciplinaires	3	3	3	9
2. Résidences				
Nb de compositeurs en résidence	2	2	2	6
<i>sur une saison</i>			1	1
<i>sur plusieurs saisons</i>	2	2	1	5
Nb d'ensembles et d'artistes solistes en résidence				0
<i>sur une saison</i>	1	0	0	1
<i>sur plusieurs saisons</i>	2	2	1	5
Développement des publics				
1. Fréquentation concerts et représentations				
Fréquentation totale représentations	6128	8130	7900	22158
<i>dont festival</i>	3430	5210	5010	13650
<i>dont QS</i>	2564	2780	2690	8034
Fréquentation scolaires et jeune public	134	140	200	474
2. Fréquentation Action culturelle et territoriale (hors concerts scolaires)				
Fréquentation totale des actions culturelles	5345	3200	4133	12678
<i>Dont fréquentation aux avant-propos des concerts</i>	2100	2300	2300	6700
<i>Dont participants EHPAD</i>	2030	300	1195	3525
<i>Dont participants Education artistique et culturelle</i>	558		478	1036
<i>Dont autres publics et participants</i>	657	600	160	1417

3. Volume d'intervention		Envoyé en préfecture le 27/04/2020		
Nb total d'heures d'intervention	157	Reçu en préfecture le 27/04/2020		
Nb d'intervenants professionnels	10	Affiché le	155	
4. Impact territorial		ID : 007-240700302-20200422-D_202004_01-AR		
Analyse qualitative de l'impact territorial des actions				
Emploi				
1. Artistique				
Nb de musiciens invités (hors orchestres et chœurs)	101	100	100	301
<i>Dont artistes régionaux</i>	94	80	80	254
<i>Volume d'emploi artistique en ETP</i>	1,5	1,5	1,5	
Nb de Chœurs et orchestres professionnels	1	1	1	3
2. Equipe administrative				
Nb et fonction des salariés permanents	3	3	3	9
Volume d'emploi en ETP	3	3	3	
Gestion				
Ratio : charges artistiques et techniques / Total des charges	50/100	54/100	50/100	
Ratio : recettes propres (+mécénat, Sociétés civiles) / Total des recettes	53/100	57/100	53/100	